



Cette photo aérienne nous fait voir l'effondrement qui est survenu mardi à proximité des bâtiments principaux de la mine Belmoral de Val d'Or. C'est dans ce trou que les huit mineurs sont pris au piège.

## Val-d'Or: aucun espoir de sauver les 8 mineurs ensevelis

par Robert MACPHERSON

VAL-D'OR (PC) — Une équipe de secouristes s'affairait au cours de la nuit à déblayer les galeries d'une mine d'or dans laquelle huit mineurs ont été ensevelis par un effondrement il y a deux jours.

Tout espoir de retrouver les mineurs vivants semblait toutefois disparu.

"Personne ne veut dire quoi que ce soit, afin de ne pas alarmer encore plus les épouses et les familles, mais les chances de les retrouver vivant sont maintenant très faibles", de dire un secouriste qui quittait la mine de Belmoral de Val-d'Or en Abitibi après avoir été relevé par une nouvelle équipe.

"Nous continuerons à creuser jour et nuit jusqu'à ce que nous les trouvions", de dire un autre mineur. "Je doute toutefois qu'ils soient toujours vivants."

La police a déclaré que les disparus seraient à une profondeur de 30 à 60 mètres, mais qu'ils pourraient également être à 150 mètres de la surface. Quant aux dirigeants de la mine, ils ont refusé

de commenter l'accident ou de laisser les journalistes s'approcher de la scène de la tragédie.

L'effondrement s'est produit vers 10h30 du soir, mardi, alors que 24 hommes travaillaient dans cette mine de 175 mètres de profondeur. Seize d'entre eux ont réussi à sortir sains et saufs des galeries en prenant la fuite à travers les puits de ventilation.

Des opérations de secours ont été immédiatement organisées par une équipe de 50 mineurs puisés à même les quarts de jour et de nuit.

Les secouristes n'utilisent que des barres de mine et des pelles, de crainte de provoquer de nouveaux éboulements s'ils se servaient de la machinerie lourde. "Le principal travail, à l'heure actuelle, consiste à étayer le tunnel que nous creusons", de dire un mineur.

La police a identifié les disparus comme étant Marcel Vienneau, âgé de 40 ans, Guy Daigle, 28 ans, Gilles Legaré, 32 ans, et Marc Godbout, 24 ans, tous de Val-d'Or; Guy Desruisseaux, 26 ans, et Lucien

(Suite à la page A2, Ire col.)

# Nouvelle constitution: Chrétien discute déjà avec les provinces

OTTAWA (d'après PC) — Moins de 24 heures après que le résultat du référendum eut été connu, le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, discutait déjà de nouvelle constitution à Toronto, en mission commandée par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Ni M. Chrétien, ni le ministre ontarien des Affaires intergouvernementales, M. Thomas Wells, n'ont voulu révéler la teneur de leurs discussions d'hier soir, le porte-parole du gouvernement de Queens Park indiquant seulement qu'il ne fallait pas chercher de raison particulière au

fait que M. Chrétien ait commencé sa tournée des provinces par un arrêt à Toronto.

Le ministre de la Justice a également rencontré le premier ministre Bill Davis qui lui aurait donné l'assurance qu'il ne poserait pas de condition à sa participation à une conférence constitutionnelle mais qu'il s'y rendrait plutôt pour participer de bonne foi aux discussions dès qu'elle sera convoquée. Le procureur général ontarien Roy McMurtry participait également à la rencontre avec M. Chrétien.

Aujourd'hui, l'émissaire de M. Trudeau sera dans l'Ouest du pays, et il devrait rencontrer, en quatre jours, les représentants des dix gouvernements provinciaux.

### Tout est négociable

Le premier ministre Trudeau avait annoncé officiellement, hier après-midi, aux Communes, qu'il avait chargé M. Chrétien de prendre contact avec les représentants provinciaux. M. Trudeau, qui a été accueilli en chambre par des applaudissements nourris,

(Suite à la page A2, Ire col.)

## Un rôle spécial aux anglophones du Québec

page B-3

Ryan revendique le crédit de la victoire du NON

page B-1

L'impact positif du référendum

L'éditorial de Claude Beauchamp (A-6)

Ryan se voit déjà en haut

La chronique de Gilles Lesage (B-1)

"Une constitution flambant neuve"

La chronique de Richard Daignault (B-3)



Mme Helen Kolano, qui a appris samedi qu'elle souffrait d'anomalies chromosomiques — dues sans doute à la pollution de Love Canal — a violemment réagi au refus des autorités locales de contribuer aux fonds de relocalisation des personnes atteintes de cette maladie.

## Love Canal: un nouveau Seveso et qui risque de se répéter

NIAGARA FALLS, New York ((D'après AFP et NYTNS) — Un désastre de l'environnement probablement pire que celui de 1976 à Seveso, en Italie, et qui pourrait se répéter de nombreuses fois encore aux Etats-Unis vient de se révéler dans toute son ampleur à Niagara Falls.

Plus de 700 familles, en vertu d'un état d'urgence fédéral proclamé hier par le président Jimmy Carter, vont être évacuées temporairement du quartier de Love Canal, dont certains habitants souffrent de troubles génétiques irréversibles dus à des déchets de l'industrie chimique enterrés sous le quartier.

Le gouverneur de l'Etat de New York, M. Hugh Carey s'est plaint toutefois que la décision du président Carter n'allait pas assez loin. M. Carey a réclamé l'achat pur et simple des maisons par le gouvernement fédéral. Cependant, la Maison-Blanche a répliqué qu'une telle chose n'était pas prévue dans la loi fédérale.

Love Canal avait été construit dans les années 1950 sur un site où avaient été enterrés près de 22.000 tonnes de déchets chimiques. Ceux-ci

comprenaient des produits cancérogènes et de la dioxine, le défoliant utilisé au Vietnam et qui avait provoqué à Seveso la mort de centaines d'animaux et l'évacuation de nombreux habitants à la suite d'une explosion dans une usine.

Déjà en 1978, 239 maisons de Love Canal avaient dû être évacuées définitivement, après que des eaux d'infiltration eurent fait remonter à la surface des produits chimiques cancérogènes.

Des analyses de sang demandées par 36 des habitants de Love Canal et rendues publiques à la fin de la semaine dernière ont révélé chez 11 d'entre eux des anomalies des chromosomes, éléments du noyau cellulaire qui contiennent le matériel génétique. Le rapport laissait craindre chez les habitants un taux anormal de cancers, de fausses couches et d'enfants anormaux.

Ce rapport a plongé les habitants dans le désespoir. On a vu à la télévision une mère pleurer en montrant son enfant qu'elle croit mentalement retardé. Lundi, deux fonctionnaires de l'Agence de protection de l'environnement ont été

(Suite à la page A2, 2e col.)

## A 80 ans, Harry a pédalé de Vancouver à Halifax en 15 jours

HALIFAX (d'après CP) — Harry Crawshaw, 80 ans, a pédalé pendant 73 heures sur sa bicyclette 10 vitesses à travers les Prairies avant d'être arrêté par une crevasse. Le vieil homme prit alors deux heures de repos puis remonta sur sa bécane.

Sa détermination devait lui porter fruit. Parti de Vancouver, il est arrivé à Halifax mardi, après avoir pédalé pendant 15 jours, abaissant ainsi de quatre jours le record d'un océan à l'autre établi en 1977 par un jeune homme de 23 ans. Citoyen de Vancouver, l'homme d'affaires à la retraite, qui est officier de l'Armée du salut, a déclaré qu'il compte prendre quelques jours de repos et retourner ensuite à la maison à la course, afin de recueillir des fonds au profit de la Société canadienne du cancer.

Crawshaw, qui a traversé le Canada aller-retour sur sa bicyclette

en cinq semaines, en 1976, pour mériter une mention dans le livre de records Guinness, a indiqué qu'il aime bien relever les défis.

Il estime qu'il est arrivé à Halifax avant la date fixée à cause de 73 heures d'affilée qu'il a effectuées dans sa randonnée à travers les Prairies. Crawshaw, qui transportait une tente, un sac de couchage et des provisions, a souligné qu'il faisait alors trop froid pour se coucher et qu'il a ainsi décidé de continuer.

Il a dit avoir pédalé environ 490 kilomètres par jour et il s'est montré optimiste relativement à son retour à Vancouver en faisant du jogging.

Enfin, cet octogénaire court environ 64 à 80 kilomètres par jour, dont huit kilomètres avant le petit déjeuner.



Harry Crawshaw avait déjà traversé le Canada à bicyclette en 1976. Notre photo nous le fait voir à cette époque.



louis-guy lemieux  
**au festival de Cannes**

A quelques heures de la clôture du Festival, Louis-Guy Lemieux nous parle aujourd'hui d'un "excellent Resnais" et d'un "in-nommable Godard".

arts, page D-3

## Michel Bergeron se joindrait aux Nordiques

L'entraîneur Michel Bergeron des Draveurs de Trois-Rivières deviendrait l'adjoint d'André Boudrias qui prendrait la relève de Jacques Demers à la barre des Nordiques.

page C-1

## Réaction favorable du monde financier

Les marchés financiers et celui des obligations ont réagi favorablement, hier, à la victoire du NON.

page B-7

## Polyvalente en conflit

Le conflit entre les enseignants de la polyvalente de Charlesbourg et la direction de cette école et la régionale Jean-Talon est l'un des plus longs et sérieux conflits de relations de travail dans le secteur de l'enseignement. De débats juridiques en débats juridiques, la crise a atteint une telle intensité que le ministère québécois du Travail a dû nommer un médiateur pour étudier le conflit. Nous publions aujourd'hui les principales recommandations de M. Paul Laurin, mandataire du gouvernement.

dossiers, page A-7

## La pilule pour gorille

KREFELD, RFA (AFP) — Une gorille femelle du zoo de Krefeld, dans le land de Rhénanie-Westphalie, prend la pilule, a-t-on appris hier. Ce gorille, âgé de sept ans, vient de faire une fausse couche. Diagnostic des vétérinaires: la grossesse a eu lieu à un âge trop précoce. Comme il était difficile de séparer la jeune femelle de ses compagnons, elle reçoit actuellement chaque jour une pilule anti-conceptionnelle glissée dans une banane...

## sommaire

|                          |                        |
|--------------------------|------------------------|
| Annonces classées        | D-4 à D-19             |
| Arts et spectacles       | D-2 et D-3             |
| Bandes dessinées         | D-20                   |
| Bridge                   | D-17                   |
| Carrières et professions | B-4                    |
| Décès                    | D-21                   |
| Economie-finances        | B-7 à B-9              |
| Feuilleton               | D-18                   |
| Horoscope                | D-19                   |
| Information régionale    | A-4 et A-5             |
| Monde                    | B-12, C-12, D-1 à D-21 |
| Mot mystère              | D-4                    |
| Mots croisés             | D-16                   |
| Où aller à Québec        | D-2                    |
| Page documentaire        | A-7                    |
| Patron                   | D-6                    |
| Pierre Champagne         | A-12                   |
| Santé                    | B-11                   |
| Sport                    | C-1 à C-11             |
| Télévision               | D-2                    |

## météo

Nébulosité variable avec possibilité d'averses et vent modéré. Max. 20. Demain, ensoleillé.

détails, page D-4

## Val-d'Or... (Suite de la première page)

Bélanger, 27 ans, de Malartic; et Normand Masse, 34 ans, et Yvan Saint-Pierre, 32 ans, de La Corne.

Les familles des disparus se refusent également à tout commentaire, protégées par leurs amis. "Nous n'en savons pas plus que vous", de dire une femme à un journaliste qui communiquait avec la famille Vienneau.

### Nouvelle technique minière

Cette mine d'or, une des huit en exploitation autour de cette ville de 20.000 habitants, à 450 kilomètres au nord-ouest de Montréal, appartient à la société Belmoral Mines Ltd., de Calgary.

Cette mine utilise une technique nouvelle. Plutôt que d'aménager un puits de descente vertical, les ingénieurs y ont creusé une rampe de trois mètres sur quatre descendant en spirale dans le sol. Le minerai est dynamité en haut des galeries de la mine et s'effondre dans le fond d'où il est ramené en surface sur des wagons diesels.

Certains mineurs croient que l'effondrement pourrait s'être produit lorsqu'un dynamitage a été réalisé trop près de la surface.

Les inondations — cauchemar de toute équipe de secourisme dans

les mines — rend les opérations de secours encore plus dangereuses, en raison de la proximité d'un lac.

Dans un bar de Val-d'Or fréquenté par les mineurs, un ouvrier a émis des doutes quant aux chances de ramener les disparus vivants en surface.

"Ils sont enfermés depuis plus de 24 heures", disait-il hier. "Il n'y a aucune chance de les en sortir vivants."

Un de ses compagnons ajoutait: "Un ami qui travaille à cette mine m'a confié que ce serait un miracle si on les retrouvait vivants."

Val-d'Or connaît actuellement un nouveau boom économique déclenché par la hausse vertigineuse du prix de l'or. Les mines qui étaient fermées depuis plusieurs années ont repris leurs activités et de nouvelles découvertes de veines aurifères ont amélioré leur rentabilité.

Val-d'Or est au centre du seul centre minier aurifère actif du Québec. Les mines locales produisent 50.000 onces d'or par année, soit 27,4 pour 100 de tout l'or produit annuellement au Canada.

## Cycliste tuée dans la Beauce

Une jeune fille de 17 ans a été tuée sur le coup, vers 21h hier, lorsque la bicyclette qu'elle conduisait a été happée par une automobile sur la route 175 Président-Kennedy près de la maison de ses parents, à Sainte-Marie de Beauce.

La victime est Dany Perreault, la fille de Claude, un garagiste. Par ailleurs, le conducteur du véhicule, qui a pris la fuite après l'accident, a finalement été retracé trois heures et demie plus tard par des agents de la Sûreté du Québec dans la région de Sainte-Marie.

À la suite de son arrestation cette nuit, Stephanos Zervudis, 33 ans, a comparu devant le coroner Gabriel Garneau qui a accepté un cautionnement de \$5.000 pour la mise en liberté provisoire du suspect.

Toutefois, le coroner a interdit au témoin important de la tragédie routière de conduire un véhicule jusqu'à la fin de l'enquête publique qui devait se dérouler aujourd'hui à la morgue Mercier, à Sainte-Marie.

Pour sa part, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a déjà exprimé le désir qu'O Canada devienne l'hymne national officiel du pays et que le premier juillet porte désormais le nom de "Jour du Canada".

Comme cette motion ne lie pas le gouvernement mais lui fait seulement part du souhait de la Chambre, M. LaSalle a indiqué hier, à sa sortie des Communes, qu'il talonnerait les libéraux afin qu'ils passent de la parole aux actes dans cette affaire qui se poursuit depuis plusieurs années maintenant.

## Motion unanime des députés fédéraux pour que "O Canada" soit reconnu officiellement

OTTAWA (PC) — Les députés ont adopté à l'unanimité, hier, une motion invitant le gouvernement "à présenter dans le plus bref délai une législation afin que l'hymne O Canada soit reconnu comme l'hymne national de notre pays".

C'est le député de Joliette, M. Roch LaSalle, qui a proposé cette motion en mettant en relief "l'importance et la nécessité" de reconnaître O Canada comme hymne national.

M. LaSalle a convié ses collègues de la Chambre des Communes à faire du 21 mai "une journée historique"

tout comme le 20 mai, le jour du référendum, le fut. Ceux-ci, alors qu'une atmosphère d'ardeur patriotique régnait aux Communes, ont donné leur accord unanime à sa requête.

Il y a une semaine, les libéraux avaient refusé d'adopter une motion similaire. Un député conservateur d'arrière-banc avait même déposé un projet de loi privé, qui a été relégué aux oubliettes, afin de consacrer l'O Canada comme hymne national.

En 1976, le gouvernement libéral avait déposé en première lecture, mais sans y donner suite, un projet de loi semblable.

Pour sa part, M. Chrétien a défini le sens de sa mission: "Nous allons essayer d'établir la méthode qui nous permettra de faire des progrès le plus rapidement possible."

Ni M. Trudeau, ni M. Chrétien n'ont toutefois répété ce qui avait déjà été dit, à savoir qu'une conférence constitutionnelle pourrait être convoquée pour le mois de juillet. Les résultats de la tournée éclair du ministre de la Justice devraient permettre de vérifier si cette possibilité s'avèrera réalisable.

### M. Clark

Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a félicité M. Trudeau pour "avoir agi aussi rapidement après le référendum", précisant qu'il revenait aux élus du peuple "de tendre la main vers ceux qui, pour un moment, ont perdu confiance dans la viabilité du système fédéral".

M. Clark a dit être convaincu que plusieurs des 40 pour 100 de québécois qui ont voté OUI au référendum pourraient être convertis au fédéralisme. Selon lui, les dirigeants du Canada doivent profiter de l'actuel climat "de bonne volonté et de confiance" pour remanier en profondeur la constitution parce que le résultat du référendum, loin d'avoir fait disparaître le besoin de changements au Québec, "l'a renforcé dramatiquement".

Le chef conservateur a soutenu percevoir une nouvelle attitude de "sincérité" et une "volonté de changement" chez les Canadiens. Pour lui, il importe de profiter "de cette rare occasion" pour construire "un pays grand et fort".

Les Canadiens, a poursuivi M. Clark, ont besoin d'une constitution rapatriée, qui consacre les droits fondamentaux ainsi que d'une nouvelle division des pouvoirs entre les niveaux de gouvernement. Le chef de l'Opposition a précisé que les ressources naturelles, les communications et les institutions politiques devraient être au nombre des points de discussion.

Par-delà les changements constitutionnels, M. Clark a fait appel au changement des attitudes, essayant le gouvernement fédéral en garde contre la possibilité que ses actions éloignent les provinces les unes des autres et les gouvernements provinciaux contre un manque de sagesse qui perpétuerait une attitude de confrontation.

Enfin, M. Clark a souligné que les propositions de changement ne devaient pas tenir compte que des revendications du Québec mais de celles de toutes les provinces, sinon il sera impossible d'atteindre un "consensus véritable et durable".

### M. Broadbent

Parlant à son tour, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a fait appel à l'ouverture, la générosité et la non-partisanerie et a demandé au premier ministre Trudeau d'inclure, dans la délégation fédérale à la prochaine conférence constitutionnelle, des représentants des partis d'opposition ainsi que d'autres membres du Parlement venant de provinces ou le Parti libéral fédéral ne compte pas de député.

M. Broadbent a de plus insisté sur l'esprit de coopération qui doit régner entre les partis s'ils veulent atteindre l'objectif poursuivi par tous, le rapatriement de la constitution et la réforme constitutionnelle.

Le chef du NPD a aussi suggéré à M. Trudeau d'inciter les gouvernements provinciaux à faire appel eux aussi à des représentants des partis d'opposition dans leurs Parlements respectifs, ce qu'aurait déjà envisagé d'un oeil favorable le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney.

A l'appui de sa demande, M. Broadbent a souligné que "la majeure partie des problèmes constitutionnels n'a rien à voir avec les divergences des partis". Le chef du NPD a lui aussi fait remarquer que la révision constitutionnelle ne devait pas s'arrêter aux seules demandes du Québec.

Puis le terrain fut vendu en 1953 pour un dollar symbolique. L'acte de vente dégageait la firme de toute responsabilité due aux produits enterrés.

Le premier bâtiment construit à Love Canal a été une école, la première à être évacuée en 1978. Des travaux ultérieurs qui ont coûté des millions ont été menés pour récupérer les déchets chimiques et les stocker sans que le problème, de toute évidence, ait été résolu.

Pourtant, à la fin de 1979, il avait été question de ramener à Love Canal 110 familles évacuées l'année précédente.

Uniquement dans le comté de Niagara, on estime qu'il y a encore 38 autres dépôts souterrains de produits chimiques, dont trois plus importants et potentiellement plus dangereux que celui de Love Canal.

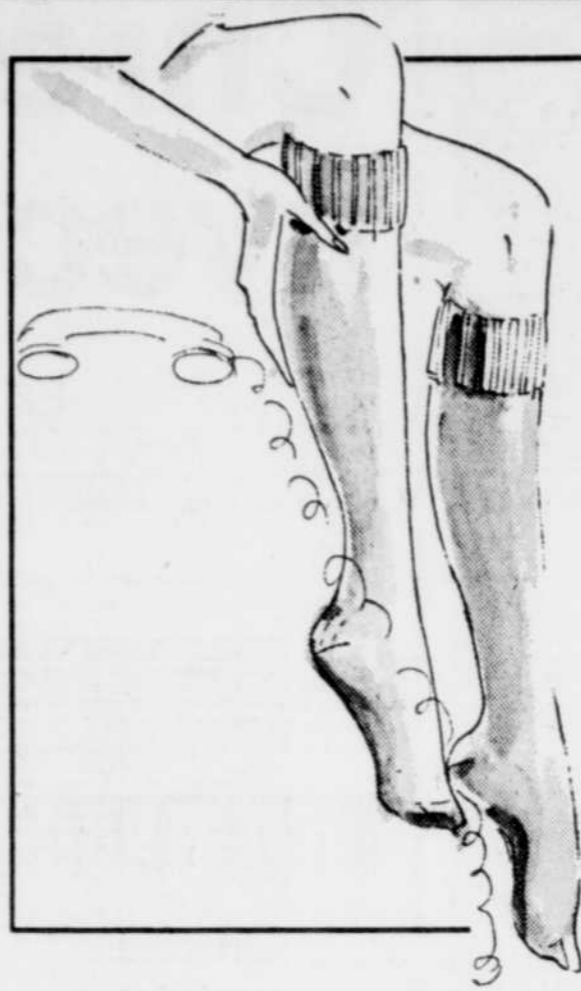
## Un attaché d'ambassade des E.-U. à Ottawa serait agent de la CIA

WASHINGTON (PC) — "Covert Information Bulletin" dit qu'un attaché de l'ambassade des États-Unis à Ottawa est en fait le principal agent de la CIA (Central Intelligence Agency) au Canada.

Le périodique, dont la spécialité est de dévoiler l'activité de la CIA et de ses agents, dit que l'agent principal de la CIA au Canada est M. John Kenneth Knous, âgé de 56 ans, né en Iowa et officiellement attaché d'ambassade.

Un porte-parole de la CIA a refusé de commenter cette information, disant qu'on ne s'occupe jamais de ce que peut publier ce bulletin.

Le bulletin mentionne 39 autres agents de la CIA dans 31 pays.



achat spécial  
bas au genou  
rég. : \$2.<sup>40</sup> 1.<sup>99</sup>

à porter avec les bermudas, jupes, pantalons... bas classique à revers, couleurs de base

croisé, encolure style « châle », cordon de serrage intérieur, deux poches aux côtés, ceinturé bleu, prune p.m.g. \$75.

la maison  
**simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

## Nouvelle... (Suite de la première page)

s'est de nouveau engagé à enclencher le processus de révision constitutionnelle avant l'ajournement d'été.

Pour répondre à la volonté de changement qu'ont exprimée les Québécois et que partage le reste du Canada, a expliqué M. Trudeau dans son discours, on pourra étudier les nombreuses propositions présentées par le gouvernement fédéral depuis 1968, par la Commission Pépin-Robarts, par les gouvernements de Colombie-Britannique, d'Alberta, d'Ontario et des autres provinces ainsi que par le Parti libéral du Québec "dont de nombreux éléments pourraient orienter le renouvellement de la constitution si jamais ils étaient avancés par le gouvernement de cette province".

M. Trudeau a également réitéré sa position de janvier 1977 selon laquelle tout est négociable à la condition que l'on maintienne une véritable fédération et que l'on insère dans la nouvelle constitution une charte des droits et libertés couvrant notamment les droits linguistiques.

Le premier ministre a cependant souligné que l'on "doit s'interroger sur la possibilité de progresser dans cette voie sans la collaboration du gouvernement du Québec, dont le chef a déclaré qu'il accepterait en maugréant des miettes d'autonomie si le NON l'emportait au référendum".

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1205"

**le mot du jour**  
Comme Diogène  
Jean Chouinard attire l'attention sur le massacre que l'on fait subir à l'expression "éclairer sa lanterne". On en fausse totalement le sens en changeant l'adjectif possessif. "Éclairer sa lanterne", c'est se faire comprendre.  
Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE  
(Tirage de mercredi)  
9-1-1  
Informations: 643-8990

## Love... (Suite de la première page)

retenus en otages à Love Canal. Le gouverneur de l'Etat de New York a réclamé au président Carter qu'il décrète l'Etat d'urgence, qui permet de débloquer des fonds pour l'évacuation.

Un député démocrate de l'Etat, Mme Elizabeth Holtzman, a affirmé hier au Congrès qu'il y avait aux États-Unis encore 50.000 autres dépôts souterrains de déchets chimiques, "des bombes à retardement qui attendent d'exploser".

### Occidental Petroleum

Love Canal ne tire pas son nom du mot "amour" mais d'un certain William Love qui voulait, au siècle dernier, y creuser un canal.

Le terrain fut utilisé entre 1947 et 1952 par une filiale d'Occidental Petroleum, Hooker Chemicals and Plastics, pour y enterrer ses déchets chimiques.

## VELOURS ET RATINE



liséré de blanc,

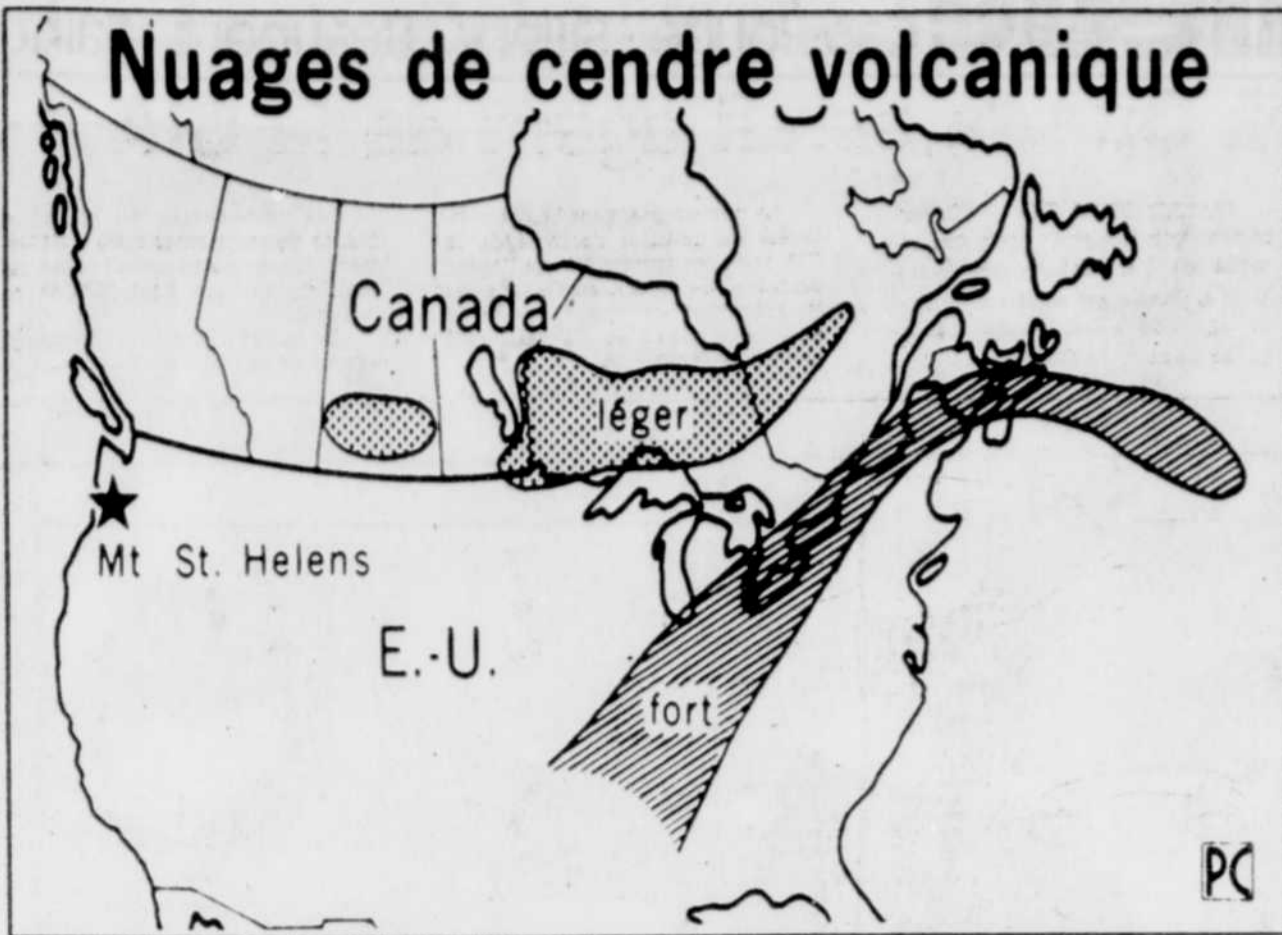
peignoir velours  
intérieur ratine

coupé dans une riche texture de velours, le peignoir se fait encore plus accueillant par son nouvel intérieur ratine, gage de douceur et de bien-être. L'idéal à la sortie du bain.

croisé, encolure style « châle », cordon de serrage intérieur, deux poches aux côtés, ceinturé bleu, prune p.m.g. \$75.

la maison  
**simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



La carte indique la localisation et la densité des nuages de cendres volcaniques à 15h hier après-midi.

## La région du St. Helens est déclarée sinistrée

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Le président Jimmy Carter a quitté Washington hier pour se rendre à Portland, en Oregon, d'où il doit survoler aujourd'hui la région du mont St. Helens, dans l'Etat de Washington.

Avant de prendre l'avion, le président Carter avait déclaré cette région zone sinistrée, ce qui lui permettra de bénéficier de fonds fédéraux pour les programmes de secours et de reconstruction.

L'éruption du volcan a fait jusqu'à présent dix morts, une centaine de disparus et des dégâts matériels considérables, en particulier dans les importantes exploitations forestières de la région.

### L'impact du volcan

D'après plusieurs experts scientifiques, les retombées de l'éruption du volcan du mont St. Helens auront peu d'effets sur la santé des humains, sur le bétail, les moissons, l'eau potable, la qualité de l'air et

le climat, dans la région immédiate du volcan.

Pendant que les scientifiques attendent les résultats des échantillons de poussière, le volumineux nuage de cendres continue son voyage vers l'Est, suscitant peu d'intérêt.

Dans l'immédiat, les habitants des localités situées à l'ouest du mont St. Helens, déjà englues dans une épaisse couche de cendres qui atteint par endroit 20 cm, s'apprêtent à affronter un nouveau danger: l'accumulation de lave et de roches volcaniques pourrait faire déborder un lac proche du volcan, menaçant quelque 50.000 habitants des localités de Kelso et Longview.

Toutefois, selon des géologues américains, le barrage de débris qui retient l'eau semble être beaucoup plus large qu'on ne l'avait cru et pourrait tenir le coup pendant très longtemps, à moins qu'un autre tremblement de terre d'importance ne le fasse céder.

Selon eux, un barrage semblable aurait été formé par une éruption du volcan, il y a 300 ans.

### Cobalt

Les cendres volcaniques du mont St. Helens contiendraient d'infimes traces de cobalt radioactif, a déclaré hier un porte-parole d'Environnement Canada.

M. Nick Tywoniuk, directeur de la conservation du ministère de l'Environnement, a révélé que des analyses effectuées par des experts américains près de la frontière canado-américaine démontraient de légères traces de cobalt "à un degré habituellement similaire à celui auquel nous sommes exposés quotidiennement, notamment quand nous utilisons les fours à micro-ondes".

Les cendres du volcan, selon M. Tywoniuk, ne sont aucunement toxiques ou acides.

## Des cieus cléments jusqu'au week-end

par Guy DUBE

La température exceptionnellement chaude dont bénéficie la majorité des Québécois depuis quelques jours devrait en principe se poursuivre au moins jusqu'au week-end.

Qui dit mieux? Il n'y aura pas de nuage de poussière volcanique chez nous. Il n'y aura pas de pluie avant la semaine prochaine. Il n'y a pas de "gelée du matin" de prévue (la nuit dernière le mercure s'est maintenu à environ 10 degrés Celsius). Et la température de samedi et dimanche prochains devrait voisiner les 25 ou les 26 degrés Celsius pendant le jour!

Hier, à Québec, il a fait 26 à l'ombre (ce n'est pas un re-

cord, il avait fait 30 en 1977). Avant-hier, journée du référendum, le mercure était monté à 21. Aujourd'hui, le ciel devait être partiellement nuageux, avec une température voisinant les 22 degrés. Demain, ces nuages devraient disparaître progressivement et laisser place au soleil; les températures devraient alors remonter dans les 26 degrés à l'ombre pour la fin de semaine.

Ce temps clément fait redécouvrir aux Québécois la période estivale qui doit, selon les chiffres traditionnels, débuter dans 30 jours, soit le 21 juin.

Sur les plaines, dans les parcs, sur les patios, il y a des rondeurs et des formes mille fois plus élégantes que

les vieux bancs de neige noircis de la fin de l'hiver.

Les shorts et les bikinis ont remplacé les gros manteaux poilus et les habits de motoneiges.

Les Québécois redécouvrent la nature, les sous-bois, les animaux.

Ils retournent dans le Vieux-Québec, dans les cafés-terrasses, sur la rue Saint-Jean, à place Royale.

Ils revitaminisent leur organisme. Ils prennent goût à une autre façon de vivre, une autre vie, celle de l'été.



Le Soleil, Jacques Desbènes

Plusieurs n'ont pas attendu la mise sur pied d'un transport en commun sur les plaines pour découvrir un coin où casser la croûte entre amis, autour d'une bouteille de vin.

## Un service de transport public est mis à l'essai sur les plaines

Un service de transport en commun sera mis à la disposition du public sur les plaines d'Abraham, à compter du 24 mai (samedi).

Ce service, offert et été à titre expérimental, vise deux objectifs: sensibiliser le public à ce que pourrait devenir le parc des Champs de bataille nationaux si la circulation automobile en était exclue et faire valoir les avantages d'une meilleure accessibilité par les piétons aux divers foyers d'intérêt du parc.

Le président de la Commission des champs de bataille, M. Fernand Tremblay, précise en outre que la mise sur pied du transport en commun impliquera nécessairement que les véhicules privés seront interdits dans le parc durant les fins de semaine et les jours fériés, à l'exception de l'entrée au Musée du Québec via l'avenue Wolfe et l'entrée de l'avenue Mont-

calm donnant accès à un stationnement et à la côte Gilmour.

Le circuit suivi cet été par les véhicules de transport en commun permettra au public

de mieux connaître les divers points d'intérêt, comme la Croix du sacrifice, le cap Diamant, la promenade des Gouverneurs, les deux tours Martello, la fontaine du cen-

tenaire, l'ancienne prison, la terrasse Grey, le Musée du Québec, les monuments dédiés à Montcalm, Garneau, Wolfe, le jardin et le monument de Jeanne d'Arc.



Le Soleil, Jean Vallières

Flâner et bronzer sur les bancs publics



Le Soleil, Jean Vallières

Dans les bois de Shannon, en banlieue nord de Québec

### UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPOTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (loi 31-32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3.139 par année sur votre impôt personnel.
- Paiement initial de \$5.000 et la balance payable le 1er janvier 1981.
- Location garantie.
- Pour informations communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

**RENAULT CANADIENNE**  
Vente — location  
522-7117

**Me Guy Bertrand**

AVOCAT  
Bertrand, Otis et Grenier  
42, rue Ste-Anne, suite 200  
692-3951

## CHAUFFE-EAU à REMPLACER?

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE  
**661-9211**

**FESTIVAL DU HOMARD**  
HOMARD FRAIS, BOUILLI OU GRILLE  
**\$8.75**

**LE JACRE**  
MAINTENANT A LA GRANDEUR DU QUEBEC

A Sainte-Foy: boul. Laurier / rue Fournier. Tel.: 651-4055  
A Beauport: 333, boulevard Sainte-Anne. Tel.: 667-3232



# québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

## A Beauport

### Concert-bénéfice de la Schola

par Gérald OUELLET

La Schola de Beauport donnera son premier concert-bénéfice mardi, le 27 mai prochain, à 20h30, en l'église Saint-Ignace-de-Loyola de Giffard, à Beauport. C'est d'ailleurs dans cette même paroisse que fut créée cette jeune chorale en octobre 1978. Le prix d'entrée pour le concert est de \$5 et les billets seront en vente à la porte.

Les recettes de ce concert serviront à défrayer une partie du coût de la tournée européenne qu'entreprendra cette chorale en juillet prochain.

En effet, cette tournée les amène en Europe suite à une invitation spéciale d'une chorale de Liège, les Colibris. La Schola participe aux fêtes du Millénaire de Liège et se rend à Saint-Benoît-sur-Loire pour les grandes fêtes bénédictines marquant l'Année internationale de l'intériorité.

Chorale paroissiale avant tout, la Schola veut redonner aux jeunes une place privilégiée dans la fonction liturgique paroissiale, réintroduire aux offices communautaires une musique de qualité s'inspirant de la longue tradition musicale chrétienne et la faire rayonner en dehors des églises.

Vous serez sans doute surpris d'entendre et de voir ces 23 jeunes filles et 8 jeunes hommes interpréter entre autres des oeuvres tirées du répertoire grégorien, de la polyphonie médiévale et de l'époque romantique, sans oublier de grandes oeuvres du répertoire profane de la Renaissance et des pièces tirées du folklore français d'Amérique.

Cette chorale est dirigée depuis sa formation par M. Jean-Paul Quinty qui avait créé en 1947 et dirigé pendant dix ans le chœur des Petits Chanteurs de Trois-Rivières devenu à ce jour, l'une des meilleures chorales de garçons du pays.



Le Soleil, Clément Thibault

#### Institut des sourds

Plusieurs vingtaines de personnes se sont rendues visiter, hier soir, une exposition que tenaient le centre et l'école Joseph-Paquin à l'Institut des sourds de Charlesbourg. Les visiteurs ont pu constater sur place les différents services professionnels offerts aux sourds, ainsi que des difficultés que rencontrent ces personnes dans la vie. Les anciens appareils auditifs utilisés depuis la fondation de l'institut faisaient partie, entre autres, des divers thèmes de l'exposition; les visiteurs se sont également attardés aux kiosques des travaux de menuiserie, de métal, de cuisine, de couture et de poterie réalisés par les enfants.

### Vaste campagne pour l'économie d'eau mise de l'avant à Beauport

par Gérald OUELLET

Une vaste campagne pour l'économie d'eau sera mise de l'avant dans la ville de Beauport. On sait que la ville n'a pas d'usine de filtration, mais qu'elle possède plusieurs stations de pompage et de chloration pour desservir le grand Beauport. La taxe d'eau annuelle s'élève à \$80

par logement. C'est ce qui ressort d'une résolution prise par les membres du conseil municipal lors de leur réunion spéciale tenue hier soir à la salle de l'hôtel de ville, sur l'avenue Royale.

En effet, selon les recommandations contenues dans un rapport soumis aux mem-

bres du conseil par le service technique de la ville, l'on doit immédiatement faire appel à la population du grand Beauport afin qu'elle limite sa consommation de l'eau potable, si elle ne veut pas avoir à subir une pénurie surtout en période estivale.

Contrairement à la ville de Sainte-Foy, la ville de Beauport n'a pas de compteurs à chacun des logements pour contrôler le débit d'eau. Selon les statistiques fournies par le service technique de la ville, plus de 9 millions de gallons d'eau sont utilisés quotidiennement pour répondre aux besoins de toute la population du grand Beauport.

On sait que présentement, les membres du conseil municipal ont adopté une résolution autorisant des dépenses de l'ordre de \$89,000 pour faire effectuer des recherches dans le but de trouver de nouvelles sources d'eau pour les besoins croissants de la population. Ces recherches sont effectuées conjointement avec la ville de Charlesbourg.

Comme l'indiquait récemment le maire Marcel Bédard, il n'est pas question pour le moment de construire une usine de filtration, puisque les coûts de l'intérêt sur les emprunts ne le permettent pas.

#### Surplus budgétaire

Comme LE SOLEIL le laissait entendre dans son édition du 16 mai dernier, les membres du conseil municipal ont adopté un règlement

appropriant une partie du surplus accumulé au 31 décembre 1979, soit \$906,018, pour défrayer la quote-part de la ville de Beauport aux dépenses encourues en 1979 par la CTCUQ.

Par la même occasion, les membres du conseil municipal ont décrété un emprunt de \$110,000 pour l'acquisition d'une autopompe pour son service des incendies. De plus, une demande de subvention a été faite auprès du ministère des Affaires municipales suite à cette acquisition.

#### Loisirs et parcs

La firme Gagnon, Guy et Letellier, de Charlesbourg, a été nommée par le conseil municipal de Beauport pour la préparation des plans et estimations en vue de la construction d'un centre communautaire, sur l'actuel terrain de jeux du secteur de Montmorency.

De plus, la ville a décidé de confier à la firme d'ingénieurs-conseils Beaulieu, Poulin, Robitaille et Associés la préparation de plans et d'estimés préliminaires en vue de l'aménagement de quatre courts de tennis sur le terrain de l'école polyvalente, Champlain, dans le secteur de Giffard.

Enfin, le conseil a confié à la même firme d'ingénieurs-conseils la préparation de plans et d'estimés préliminaires dans le but de procéder à la reconstruction du pavillon Saint-Ignace et au réaménagement du parc récréatif du secteur Montmorency et à la construction d'une piscine extérieure.

### dans nos régions

#### Un parc industriel

BEAUCEVILLE — La ville de Beauceville, dans Beauce-Nord, aura son parc industriel. Des 8 endroits proposés par la firme d'urbanisme Urbatique Inc., de Québec, il y en a que deux qui peuvent être retenus pour former ce futur centre industriel de la Beauce. Il s'agit d'un emplacement situé sur la rive est de la Chaudière et à l'extrémité nord de la ville; dans l'autre cas, le terrain se situe à l'est de Beauceville, entre les rangs Saint-Charles et Saint-Gaspard.

#### Nouvelle remise

RIMOUSKI — L'enquête sur l'administration municipale de Rimouski, qui devait siéger hier, se trouve encore dans une impasse, en raison de nouvelles procédures judiciaires inscrites contre elle en Cour d'appel du Québec. En effet, les procureurs de M. Claude Saint-Hilaire, ex-maire de Rimouski, et des conseillers municipaux membres de son administration, ont inscrit en appel le jugement rendu la semaine dernière par le juge Gérald Boisvert qui refusait de révoquer le commissaire Paul Bégin. Ce nouveau retard est en quelle sorte la poursuite d'un marathon de procédures légales qui ont pour effet d'empêcher la commission d'enquête de siéger.

#### Régionale de Chambres de commerce

MONTMAGNY — Les délégués de quatre Chambres de commerce du territoire allant de Bellechasse à Kamouraska, ont approuvé la fondation d'une chambre régionale qui sera connue sous le nom de Régionale des Chambres de commerce de la Côte-du-Sud Inc. Le président du comité provisoire est M. Jules Chouinard, de Sainte-Perpétue de L'Islet.



Les membres de la chorale "La Schola de Beauport" et leur directeur musical M. Jean-Paul Quinty.

# norman

le chant des sirènes...

à l'arrière, elle porte un tout petit deux-pièces en nylon et spandex. Le haut est retenu au cou et dans le dos par de minces bretelles. Rouge ou noir, de 7 à 15. 30.00 disponibles à notre rayon de la plage

à l'avant, elle joue le grand jeu dans ce superbe maillot une pièce. Les bretelles se croisent dans le dos et les côtés sont indiscrètement ouverts. Rouge ou noir, de 7 à 15. 35.00

Profitez aussi de notre plan mise de côté

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Cap-Rouge

# L'église du Village Huron fête son 250e anniversaire

Une cérémonie religieuse en l'église Saint-Ambroise de Loretteville marquera dimanche prochain, à 17h30, le début des fêtes du 250e anniversaire de fondation de la petite église Notre-Dame de Lorette, au Village-des-Hurons, près de Québec.

Le ministre fédéral Pierre Buseries, le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois et le député Louis O'Neill, sont au nombre des invités à cette célébration ouverte à toute la population du Village-des-Hurons, de Loretteville et de la région.

Le Choeur Bruckner, de Trois-Rivières, formé de quelque 80 chanteurs et instrumentistes, et dirigé par M. Paul Joly, interprétera à cette occasion la messe en sol de Franz Schubert.

Cette première manifestation sera suivie, du 1er au 10 août prochain, d'une période plus intense d'activités; tous les groupes paroissiaux et le millier de résidents du Village-des-Hurons seront alors engagés dans diverses festivités pour souligner dignement cet anniversaire.

## Monument historique

Cette église, construite en 1730 par les Hurons sous la conduite des Jésuites, a été classée monument historique par le ministère des Affaires culturelles, il y a quelques années; le ministère a d'ailleurs complété des travaux de rafraîchissement à cet édifice l'an dernier.

L'abbé Georges-S. Gagnon, qui a oeuvré au Village-des-Hurons entre 1937 et 1970, et M. J.-Arthur Picard, publicitaire du club paroissial de l'âge d'or, racontent avec plaisir la petite histoire de cette église, donnant par coeur plusieurs faits et dates.

Ainsi, l'histoire rapporte que le missionnaire jésuite qui présida à la construction de l'église fut guéri

d'un mal très grave par l'intercession de la Vierge de Notre-Dame-de-Lorette (Italie) et que c'est pour cette raison qu'il plaça le nouveau temple sous le vocable de Notre-Dame-de-Lorette.

Le 10 juin 1862, un incendie

ont coûté \$122.51. Plus tard, en 1925, il en coûta \$209.10 pour remplacer tous les fils électriques.

Le presbytère attendant à l'église servit d'école. Les religieuses logeaient au sous-sol de la bâtisse jusqu'à ce que soit érigée une

texte Gilles OUELLET  
photos Jean VALLIERES

endommagea le toit de l'église; le toit fut reconstruit en respectant le style original.

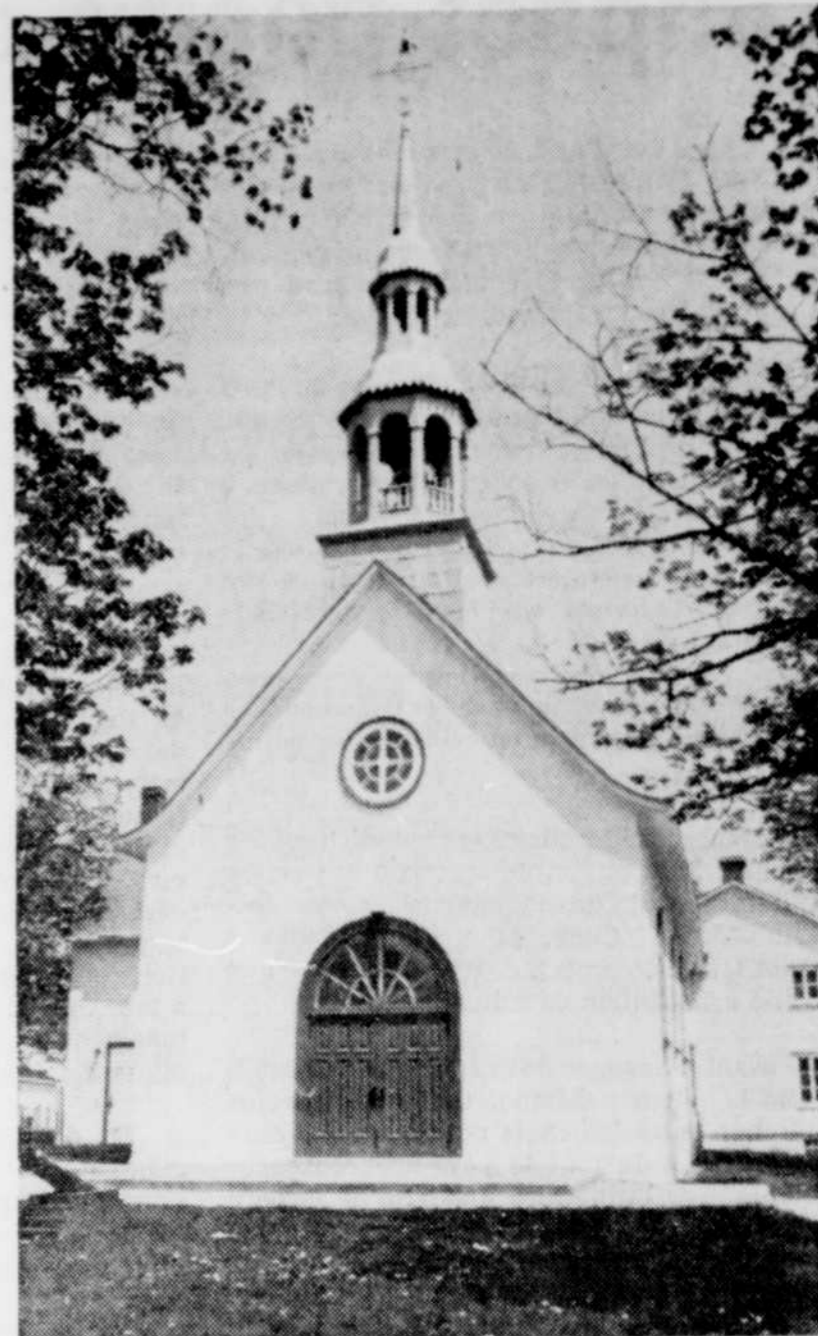
M. Picard raconte qu'en 1906, l'électricité a remplacé les lampes à l'huile dans l'église; ces travaux

première école, en 1908. Entre 1904 et 1908, le curé demeurait en pension dans une maison privée; il a pu occuper le presbytère lorsque l'école fut construite.

En 1957, une voûte a été aména-



Abbé Georges S. Gagnon, à gauche, a oeuvré pendant 33 ans auprès des Hurons, accompagné de M. J.-Arthur Picard, du club de l'âge d'or local.



L'église Notre-Dame-de-Lorette, au Village-des-Hurons, près de Québec, existe depuis maintenant 250 ans.

gée dans l'église afin de préserver les trésors que renfermait le temple paroissial. Ces trésors sont, entre autres, des statues en argent, des objets de piété, et des vêtements sacerdotaux servant il y a plusieurs décennies.

L'église possède aussi un maître-autel historique, présument sculpté par François Vincent en 1790; il y a aussi un grand reliquaire de huit pouces sur six et trois quarts de pouces, oeuvre de l'orfèvre et graveur Thomas Mahon et offert aux Hurons de Lorette en 1680.

## Lié aux Hurons

Ce monument historique est intimement lié au passé et au présent de la communauté huronne.

Des registres des naissances, mariages et sépultures du Village-des-Hurons ont été conservés depuis 1761. Les restes de paroissiens décédés à Loretteville, mais qui ont fréquenté l'église de la Jeune-Lorette autrefois ont été enterrés dans le cimetière du Village-des-Hurons.

Aujourd'hui, l'intérieur de l'église témoigne de la présence huronne: le bois, des raquettes et d'autres pièces artisanales fabriquées par les Indiens sont utilisés et décorent le maître-autel et le reste de la nef de ce temple.

Quelque 1.200 Hurons vivent dans cette réserve indienne. En plus des autochtones, des dizaines d'autres personnes se rendent à l'église historique du Village-des-Hurons pour les cérémonies dominicales.

On célèbre au moins quatre messes par dimanche dans ce temple d'une capacité de quelque 200 places; l'église est généralement remplie à pleine capacité.

Dimanche, la messe solennelle sera célébrée à Loretteville parce que les organisateurs attendent près d'un millier de personnes. Toutefois, tout au long de l'été, mais

particulièrement lors des manifestations du début d'août, tous les citoyens et les visiteurs pourront se rendre à l'église et regarder les trésors qu'elle recèle.



Une voûte préserve de nombreux trésors que renfermait cette église paroissiale.

## FORMIDABLE MISE EN SOLDE DE TEINTURE GLIDDEN

UNE TEINTURE NOUVELLE, SEMI-TRANSPARENTE OU OPAQUE, DONNANT À VOTRE EXTERIEUR UNE BEAUTÉ NATURELLE.

- Pénètre le bois pour le scier et le protéger
- Nouvelle formule plus facile à mélanger
- Fin sans fendillement, écailage ou cloquage
- 72 couleurs naturelles

\$ 1.99 le gallon\*

ECONOMIE DE 5¢ LE GALLON



Glidden

PEINTURE · PAPIER PEINT

2945, BOUL. HAMEL OUEST, Québec, tél.: 871-0901

La vente se termine le 31 mai 1980

Pro. inconnu, seul le détaillant peut diminuer ses prix. Mesure réduite pour permettre l'addition du colorant.

### Pensée du jour

"Si la jeunesse est un défaut, on s'en corrige très vite."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

### RESTAURANT CAFE d'EUROPE

Fête du Homard Tous les jours de la semaine et le dimanche 25 mai: Grilled, bouilli ou thermidor, il sera accompagné de pommes de terre au choix et d'une salade panachée. Café Le tout 18<sup>¢</sup> 27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

### LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC. 524-8070

...vous offrent leurs services!

- Traitement chimique contre les insectes et les maladies.
- Emondage et abattage.
- Evaluation gratuite.

91, Dorchester sud, #4296 Québec, G1K 5Y5



### chez camille

"Votre restaurant à toute heure du jour"

### FESTIVAL DU HOMARD

Homard frais, grillé ou bouilli

Servi avec pommes de terre frites et petite salade verte. \$8.25

1384, chemin Ste-Foy, Québec Réservations: 527-1951



# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
**Jacques-G. Francoeur**  
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
**Claude Beauchamp**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**  
Directeur de l'information:  
**Claude Masson**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**  
Directeur de l'édition:  
**Marcel Pépín**

## L'impact positif du référendum

Ainsi qu'il convenait, ce sont les vainqueurs qui se sont manifestés les premiers au lendemain du référendum qui a donné, mardi soir, une victoire significative et décisive aux défenseurs du fédéralisme canadien contre les partisans de la souveraineté du Québec.

Le chef du camp du NON et leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a donné une conférence de presse dans la métropole. Le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, a lu une déclaration spéciale à la Chambre des communes. Et le chef de l'Opposition officielle au Parlement canadien, M. Joe Clark, a fait connaître les vues du Parti progressiste-conservateur.

Des propos tenus hier par les trois hommes politiques, il faut mettre en évidence les points suivants:

— les forces fédéralistes entendent "profiter au maximum du climat de sincérité qui existe actuellement au Canada anglais", selon l'expression de M. Clark, pour entreprendre à l'instant même le processus d'élaboration d'une nouvelle constitution canadienne;

— avant d'engager des négociations formelles sur la place publique, il faut néanmoins rechercher entre les chefs politiques fédéraux et provinciaux de tout le pays un "consensus préalable" sur l'itinéraire à suivre, de façon à

mettre du côté de ceux qui veulent renouveler le fédéralisme canadien toutes les chances de succès;

— et, enfin, le camp fédéraliste s'empresse de renvoyer la balle au gouvernement de M. René Lévesque en le mettant en demeure de s'engager à respecter le verdict de la population québécoise et de "collaborer loyalement" avec les autres gouvernements au renouvellement de la constitution canadienne dans un cadre fédéral ou, à défaut, de déclencher des élections.

Il n'y a bien sûr rien de très nouveau dans ces attitudes, sauf la volonté évidente des hommes politiques fédéraux d'agir rapidement, de susciter une sorte de sentiment d'urgence dans l'ensemble du Canada. Ils ne l'ont pas dit mais cela se sentait en filigrane derrière leur discours respectif: et M. Trudeau et M. Clark craignent que l'impact positif du référendum québécois ne s'évapore dans les chaleurs de l'été et qu'à défaut d'enclencher immédiatement le processus de renouvellement de la constitution, les négociations s'éternisent et ne viennent à leur tour alourdir le climat politique momentanément rasséréné par la profession de foi fédéraliste des Québécois.

En d'autres termes, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud et, à cet égard, nul ne saurait douter de la sincérité de MM. Trudeau et

Clark qui considèrent de leur responsabilité de leaders nationaux de laver le ciel canadien de l'incertitude qui le pollue depuis une douzaine d'années surtout.

Il y a loin, évidemment, de la coupe aux lèvres et rien ne garantit que le Canada anglais attache au mot changement, si souvent fois prononcé ces dernières semaines, le contenu substantiel qu'y projettent les Québécois. La prudence de MM. Ryan et Trudeau, hier, se justifie donc pleinement.

Résultat sans aucun doute de leur déjeuner en tête à tête mardi, ils ont l'un et l'autre fortement insisté hier sur la nécessité d'une entente préalable sur la méthode et les grandes aires de négociation. MM. Ryan et Trudeau ont évoqué avec soin l'existence de projets antérieurs, façon de rappeler aux premiers ministres des autres provinces leurs promesses et leurs engagements. M. Trudeau a même sorti des tablettes le rapport Pépín-Robarts.

Il paraît évident que MM. Ryan et Trudeau ont convenu entre eux que la phase première de l'offensive renouvellement de la constitution doit viser le Canada anglais.

En effet, rien n'est possible au Québec tant que le gouvernement Lévesque, et par voie de conséquence le Parti québécois, n'aura pas défini ses positions à la lumière des résultats du

référendum. En ce sens, la balle revient, pour un temps du moins, dans le camp péquiste.

En dépit des dispositions touchant l'autonomie provinciale inscrites dans le programme du Parti québécois, il demeure que l'option fondamentale du PQ est la souveraineté-association. M. Lévesque peut-il décevoir, sans au moins s'engager solennellement à mettre de côté cette option, prétendre aller représenter les Québécois dans un processus de révision qui doit conduire à une nouvelle constitution canadienne? Poser la question, c'est y répondre. Et, le gouvernement Lévesque peut-il écarter de ses objectifs la souveraineté-association sans recevoir d'abord l'assentiment des membres de son parti? Non plus.

Donc, le Parti québécois doit procéder à une révision déchirante du principal article de son programme, soit pour le conserver tel quel dans l'espoir d'une prochaine fois, soit le durcir dans le sens de l'indépendance pour éliminer l'ambiguïté de la formule actuelle, soit pour l'oublier en faveur du fédéralisme renouvelé.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, à la suite des résultats du référendum, le gouvernement Lévesque devra recourir à un appel au peuple pour recouvrer sa virginité constitutionnelle. Après seulement, la balle sera pour de bon dans le camp fédéraliste.

Claude BEAUCHAMP

## Anguille sous roche

La personne la moins avertie n'éprouvera aucune surprise à la nouvelle que la menace de grève est écartée aux Postes.

Quand le ministre André Ouellet est entré, mardi, en pourparlers avec les dirigeants syndicaux, il était manifestement déterminé à éviter tout nouveau conflit dans ce secteur prioritaire.

Et la chose lui était d'autant plus facile que le rapport du conciliateur Germain Jutras, qu'il tenait sous le bras et sur lequel devaient s'asseoir les discussions, accorda aux postiers à peu près tout ce qu'ils réclamaient.

En mars dernier, ils mettaient comme prérequis aux négociations qui reprenaient la présence d'un politicien qui, à l'encontre de l'habitude bureau bureaucratie intermédiaire, ait le pouvoir de prendre des décisions. Or, même sur ce point, ils ont été servis à souhait.

Fait également fort intéressant à noter: c'est la première fois qu'un règlement intervient, et aussi rapidement aux Postes, sans l'écllosion d'une quelconque grève, sauvage ou pas.

Mais, à tout cela, s'accorde une explication qui peut s'avérer fort plausible. La magnanimité gouvernementale, tout en visant sans conteste à éviter que ne soit, une fois de plus, troublée la paix socio-économique du pays, avec les importantes séquelles que cela

comporte, pourrait bien s'avérer un geste de transition.

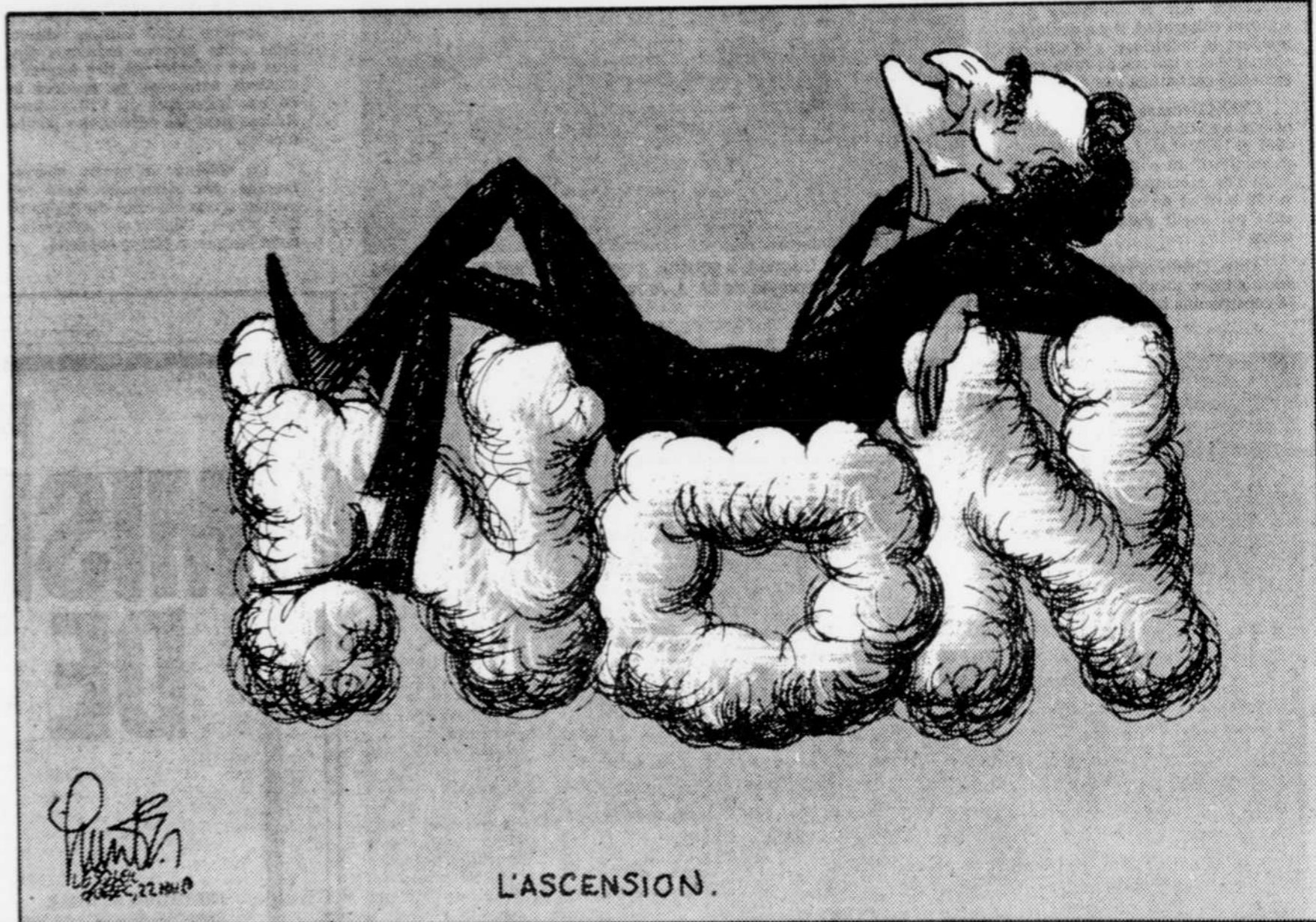
Cette anguille sous roche a été révélée, mardi, par le ministre du Travail, M. Gerald Regan, qui a déclaré que le gouvernement fédéral prépare un projet de loi qui transformerait le ministère des Postes en une société de la Couronne. Il n'a pas précisé quand ce projet de loi serait présenté mais a admis que les pourparlers étaient entamés avec les représentants des postiers qui seraient pour le moins désorganisés par un tel changement.

Même si on en parle depuis belle lurette, personne n'avait jusqu'ici mis la main à la pâte pour en faire un plat concret.

Mais personne n'a jamais, d'autre part, nié qu'il soit devenu de plus en plus nécessaire. Faire du ministère des Postes une société de la Couronne a toujours été considéré, tant du côté gouvernemental que de celui des postiers, comme la façon la plus utile d'éviter les dures batailles qui ont opposé les deux parties, au cours des dernières années, et contribué ainsi à dégrader considérablement le service postal canadien.

Une société de la Couronne ne constituerait sans doute pas une panacée universelle. Mais rien ne saurait être pire que l'état actuel des choses.

Paul LACHANCE



L'ASCENSION.

## point de vue

### L'héritage constitutionnel et économique de Tito

par Roger DEHEM

(collaboration spéciale)

Un titan de l'échiquier international s'est éteint. Le vide ainsi ouvert entre l'Occident, le monde soviétique et le Tiers-Monde est sujet d'inquiétude. Tito avait réussi à sauvegarder un certain équilibre entre ces trois mondes, notamment lorsqu'au dernier congrès des pays non alignés à La Havane, il a fait échouer la tentative de Castro de faire basculer le Tiers-Monde dans le camp soviétique.

Moins connu est le système économique innové par Tito pour son pays au lendemain de sa rupture avec Staline en 1948. Celui-ci avait imposé son modèle monolithique, autoritaire et inhumain à la Yougoslavie comme aux autres pays libérés de l'occupation allemande en 1945.

À l'époque, Tito sut imaginer un régime qui soit à la fois foncièrement différent du système soviétique et non capitaliste. Ce régime devait être adapté aux particularités et aux nécessités du pays. Or, celui-ci était on ne peut plus hétérogène et compliqué.

Pays à deux alphabets, trois

religions, quatre langues, cinq nationalités, la Yougoslavie est une fédération de six républiques (Serbie, Croatie, Slovénie, Macédoine, Monténégro, Bosnie-Herzégovine). Les cinq nationalités ont des histoires fort différentes, certaines ayant subi le joug plusieurs fois séculaire de la domination ottomane, d'autres ayant fait partie de l'Empire austro-hongrois. Les rivalités entre elles, notamment entre les Serbes et les Croates, ont été féroces et sanglantes.

#### Le génie de Tito

Ce fut le génie de Tito de parvenir à unir cet ensemble des plus disparates en une fédération harmonieuse. Son principe constitutionnel fut l'opposé de celui de Staline: au lieu de la contrainte absolue comme ciment politique, Tito choisit l'autodétermination collective et la liberté individuelle, sous certaines réserves essentielles.

Les constitutions de 1953, 1963 et 1974 sont apparemment des plus démocratiques, puisqu'elles instituent un maximum de décentralisation dans les prises de décision politiques et économiques. Les six

républiques jouissent, en principe, de la plus grande autonomie, voire du pouvoir de sécession. La république de Serbie comprend même deux provinces autonomes pour encadrer des groupes ethniques allogènes. Le pouvoir fédéral veille essentiellement à assurer l'unité du pays dans des matières essentielles, telles la défense, la monnaie, les relations extérieures, la politique économique générale.

#### Le régime économique

Plus original encore, que sa constitution politique est le régime économique inventé par Tito. Socialiste de nom, mais libéral dans son principe, le régime économique yougoslave est caractérisé, d'une part, par la propriété collective, et d'autre part, par l'autogestion ouvrière des entreprises. À part la propriété privée d'exploitations paysannes de dix hectares au plus, et de certaines petites entreprises, comme les restaurants, la propriété est socialisée et mise à la disposition de ce que l'on appelle des "unions de travail", ou associations de travailleurs.

Les entreprises sont gérées librement par leurs travailleurs.

Elles décident de leurs programmes de production, de leurs investissements, des échelles de salaires, etc. L'entreprise yougoslave est semblable à la firme capitaliste par l'autonomie de décision dont elle jouit. Elle en diffère par son régime de propriété.

En pratique le principe de l'autogestion ne peut fonctionner que par la hiérarchisation des cadres, qui permet la délégation du pouvoir exécutif de la base au sommet. En fait, une grande entreprise en Yougoslavie a une organisation qui ne diffère guère de celle d'une entreprise occidentale. La distance entre la base et le sommet entraîne même parfois des grèves. Ceci est paradoxal, car, en vertu de l'autogestion, les ouvriers feraient ainsi grève contre eux-mêmes.

L'entreprise yougoslave autogérée et opérant dans le cadre de marchés concurrentiels, fait contraste avec l'enregistrement caractéristique du système soviétique.

Grâce au jeu de la liberté et de la concurrence dans le régime de Tito, la Yougoslavie a connu, depuis trente ans, un progrès

économique beaucoup plus rapide que ses voisins du bloc soviétique. Il va sans dire que ce régime a eu ses innombrables problèmes et difficultés, et qu'il serait puéril de l'idéaliser, mais, compte tenu de toutes les contraintes humaines et idéologiques auxquelles il a été soumis, son succès est extraordinaire. C'est pourquoi il constitue une épine dans le pied du colosse voisin.

#### La vulnérabilité du régime sans Tito

L'autodétermination politique, l'autogestion et la liberté économiques engendrent naturellement des inégalités, des rivalités, des conflits. C'est à cet égard que la personnalité titanique de Tito a joué un rôle essentiel au bon fonctionnement et à la survie du régime. Tito était constitutionnellement inamovible. Il était le gardien de l'idéologie communiste qui inspirait toute l'organisation politique et économique. Aucune déviation doctrinale n'était tolérée. Les déviants étaient écartés impitoyablement. Lorsque, à l'expérience, les institutions révélaient des déficiences, elles ont été adaptées. La constitution elle-même a été trois fois révisée. Ceci ne posait pas de problème insolu-

ble, étant donné la toute-puissance du père du régime. Tito n'avait aucun rival avec qui il fallait composer.

#### Paradoxe

Le paradoxe du régime titoïste était sa combinaison de libéralisme extrême et d'autoritarisme absolu. À l'intérieur du système, chacun pouvait exercer ses libertés économiques et politiques, à condition de respecter les règles du jeu, celles-ci étant le produit du génie personnel de Tito. Celui-ci secrétait une idéologie exclusive qui animait un parti unique.

Le décès de Tito a lieu d'inquiéter l'Occident, parce que ce géant avait su s'imposer au respect du Kremlin. Mais il doit aussi être une cause d'angoisse pour les Yougoslaves eux-mêmes, pour des raisons intérieures. Tito était le ciment essentiel d'un pays extrêmement disparate qui aura désormais tendance à se désintégrer, à la fois par les affrontements politiques interethniques et par la dégénérescence difficilement évitable d'un système économique aussi admirable en théorie que vulnérable en pratique.

M. Dehem est professeur en économie à l'université Laval.

**Le conflit entre les enseignants de la polyvalente de Charlesbourg et la direction de cette école et la régionale Jean-Talon est l'un des plus longs et des plus sérieux conflits de relations de travail dans le secteur de l'enseignement. De débats juridiques en débats juridiques, la crise a atteint une telle intensité que le ministère québécois du Travail a dû nommer un médiateur pour étudier le conflit et soumettre ensuite aux parties les résultats de son étude. Nous publions aujourd'hui les principales recommandations de M. Paul Laurin, mandataire du gouvernement, recommandations qui furent acceptées par les commissaires et les enseignants.**

## La polyvalente de Charlesbourg et le rapport Laurin

# Pour une réforme en profondeur



Le Soleil, André Boucher

Une série de recommandations élaborées par les représentants des commissaires, du syndicat et par le "médiateur spécial" devraient être mises en application afin de faire de la polyvalente de Charlesbourg un lieu d'éducation et de satisfaction pour tous. Ces recommandations s'adressent à la commission, aux commissaires, à l'équipe de direction, aux enseignants et aux parents. Certaines devraient s'appliquer à court terme, i.e. dans un délai relativement court ou à moyen terme, i.e. au cours de l'année 1980-81.

### Commission et commissaires

#### I — Court terme:

Que la Commission régionale Jean-Talon se dote d'une philosophie de gestion participative.

Qu'une réorganisation administrative de l'ensemble de la direction générale soit envisagée.

Qu'une politique de rotation du personnel de direction des écoles soit instaurée pour 1980-81.

#### II — Moyen terme:

Qu'une politique de sélection et de promotion du personnel soit mise en place afin d'éviter toute suspicion de favoritisme lors du choix des candidats.

Que l'évaluation des cadres et hors cadres se fasse régulièrement par les supérieurs immédiats.

Qu'une politique d'information objective et systématique soit implantée à la Commission régionale Jean-Talon et au niveau de la polyvalente de Charlesbourg.

Que des mesures soient prises pour éviter tout conflit d'intérêts entre les différentes instances.

Qu'une étude soit faite pour trouver des solutions à une réorganisation physique de l'école en tenant compte de sa dimension sur les aspects suivants:

a) la possibilité de diminuer le nombre d'élèves dans la polyvalente;

b) la possibilité d'intégrer l'aile administrative de la direction au reste de l'école;

c) la possibilité de constituer des salles

d'enseignants par niveau afin que les élèves soient au centre des préoccupations des enseignants et de permettre à ceux-ci de travailler dans un climat convenable.

Que la commission étudie, conjointement avec les représentants des syndicats, la possibilité de mettre en place des mécanismes qui permettraient une communication soutenue.

### Equipe de direction

#### I — Court terme:

Que l'équipe de direction de la polyvalente ait le pouvoir, la volonté et l'habileté d'implanter une direction participative au sein de l'école.

Que l'évaluation de l'organisation fonctionnelle de l'école polyvalente Charlesbourg (principaux adjoints deuxième classe) soit considérée comme une priorité et que, dépendamment des résultats de cette évaluation, des mesures appropriées soient prises.

#### II — Moyen terme:

Que l'équipe de direction participe à l'élaboration d'un plan de perfectionne-

ment capable d'améliorer la gestion non seulement administrative mais aussi pédagogique de l'école.

Qu'au début de chaque année scolaire, on consacre du temps pour discuter de l'amélioration de la communication dans l'école.

### Enseignants

#### I — Court terme:

Que l'assemblée générale des enseignants assure une représentation des enseignants au comité d'école d'une façon continue.

Que les enseignants étudient la possibilité d'améliorer le climat et la participation lors des assemblées générales.

#### II — Moyen terme:

Que le conseil d'école soit un lieu de participation réelle aux prises de décisions et non un lieu de négociation patronale ou syndicale.

Que, pour les enseignants, des séances d'initiation aux procédures d'assemblée

soient organisées par le syndicat afin que la liberté d'expression puisse se développer dans le respect des droits de tous les participants.

### Parents

Que les comités d'école et de parents s'en tiennent à leur rôle d'organisme consultatif.

### Considérations

Il est à souhaiter que les différents agents qui interviennent dans l'ensemble de la Commission régionale Jean-Talon aient à l'esprit les différents éléments suivants:

Que toute action judiciaire soit évitée afin de rétablir le climat dans l'école.

Que, lorsque le comité exécutif et le conseil des commissaires siègent à huis clos, la confidentialité soit assurée.

Que les commissaires s'en tiennent à leur rôle afin d'éviter des incursions au niveau des paliers inférieurs de la structure.

## Opinion

# Malgré les embûches, les CRD ont un avenir

**"Les Conseils régionaux de développement (CRD) de Québec semblent arrivés au bout de leur rouleau, mais ils refusent d'envisager l'enterrement de première classe". Tel était le constat dressé par le journaliste Gilles Ouellet dans les pages Dossiers du 6 mai dernier suite à un colloque d'orientation tenu par les CRD à Québec les 2 et 3 mai précédents. Les CRD Associés du Québec qui regroupent ces institutions expliquent aujourd'hui les motifs de leur désaccord avec ce bilan qu'ils jugent par trop sommaire. Ils expliquent pourquoi les problèmes que connaissent les CRD ne sont pas uniquement de nature interne mais tiennent plutôt dans la nature des rapports qu'ils entretiennent avec leur principal interlocuteur, le gouvernement du Québec.**

par les CRD Associés du Québec

Nous pensons, premièrement, que la situation actuelle difficile des conseils régionaux de développement s'explique davantage par l'incertitude constante qui a caractérisé l'Office de planification et de développement du Québec, dont les CRD dépendent, que par l'émergence de conseils sectoriels de consultation concurrents, et, deuxièmement, que l'avenir des CRD se situe dans la synthèse entre l'enracinement spécifique des CRD dans chacune de leur région et les nouveaux rôles dont ils doivent négocier la légitimité avec l'Etat — rôles qui n'ont pas à être définis de toute pièce mais dont la configuration se précise dans la conjoncture définie par les besoins et les initiatives de développement des régions, par la mise sur pied des municipalités régionales de comté, par la nécessité d'un minimum de concertation intra-régionale et de consultation démocratique.

### L'incertitude de l'OPDQ

Par ce terme, nous ne voulons pas qualifier l'attitude de ses dirigeants, mais désigner ce flottement institutionnel qui accompagne constamment l'Office, et dont la manifestation la plus significative et la plus déterminante pour les CRD a été la volte-face concernant la préparation des schémas régionaux de développement. Rappelons, pour mémoire, que cette opération a été initiée des 1973 et systématisée en 1975; l'Office y a travaillé pendant les quatre années subséquentes, pour finalement arrêter la démarche au moment où elle aboutissait: en effet, toutes les étapes préliminaires à la définition du schéma ont été franchies, de la fabrication des dossiers d'inventaire à la définition des options de développement et d'aménagement, en passant par l'élaboration de la problématique régionale, puis le gouvernement s'est arrêté sur le perron de la porte, au moment de franchir la dernière étape. Raison invoquée: l'aménagement appartiendra aux municipalités régionales de comté; quant au développement régional, on n'en parle plus. Or, faut-il le mentionner, cette décision gouvernementale, qui

n'a jamais été expliquée aux CRD, encore moins négociée avec eux, leur enlevait du même coup une fonction importante. Dans sa "Politique à l'égard des conseils régionaux de développement" (1975), l'Office précisait ainsi la fonction des CRD: ils "sont des organismes volontaires et autonomes issus des régions aux fins de promouvoir le développement (...) par la consultation à l'OPDQ dans le cadre de ses schémas, projets et programmes régionaux de planification et de développement".

En même temps que l'Office systématisait et mettait en oeuvre son opération schémas régionaux de développement, il créait, en avril 1975, le Fonds de développement régional, qui a servi, en cinq années, à injecter une soixantaine de millions (dont une trentaine pour l'année 1979-80) dans les diverses régions du Québec. De même, le gouvernement a rendu, en 1977, l'OPDQ responsable de la gestion du programme OSE, volet des emplois communautaires. Dans un cas comme dans l'autre, de bonnes intentions de collaboration avec les CRD ont été formulées par les dirigeants de l'Office concernant la mise en oeuvre de ces programmes. Mais, faute du gouvernement d'avoir transcrit ces intentions dans des mécanismes de participation et de collaboration, les CRD ont été à toutes fins utiles écartés de l'application de ces programmes; on note certains cas de bonne collaboration, mais elle s'établit sur "la gueule" des gens en présence, et non sur un processus institutionnel. Dès lors, on peut conclure que les CRD, définis par le gouvernement comme "les interlocuteurs privilégiés de l'OPDQ", ont été, d'une part, sortis du débat des schémas régionaux (en même temps que l'Office lui-même), et, d'autre part, peu écoutés et peu écoutés dans ce qui a été la pratique concrète de l'Office dans les régions, soit l'administration de programmes économiques marginaux.

De plus, est-il besoin de le dire, l'état des rapports entre l'Office et les ministères sectoriels se repercutait directement sur les relations entre l'Office et les CRD. Ce n'est

pas le lieu ni à nous de faire l'évaluation de cette question, mais il est bien évident que la multiplication, par les ministères sectoriels, d'organismes consultatifs a eu pour effet de réduire le mandat de consultation des CRD: c'est, au total, la difficulté de concertation de l'Office par rapport aux divers ministères sectoriels qui se reflète et se reproduit dans les difficultés parfois éprouvées par les CRD dans leurs activités de consultation et de concertation. On s'en rend compte, il y a donc un problème objectif, politico-institutionnel, dont les effets sur les administrateurs des CRD et sur ceux qui y travaillent déterminent largement leur pouvoir et leur pratique, quelles que soient leurs intentions.

Contrairement à l'impression d'immobilisme que l'article du SOLEIL impute aux administrateurs des CRD, ceux-ci ont identifié lors du colloque des 2-3 mai derniers des champs d'intervention, à l'intérieur desquels ils veulent engager les CRD dans les années à venir: aide au dynamisme local, participation aux municipalités régionales de comté, concertation intra-régionale plus efficace, préservation des conditions démocratiques de la consultation.

### Aide au dynamisme local

Emergent de la base ou bien des élites locales, un dynamisme local et régional s'est imposé au Québec ces dernières années — mouvement que les CRD ont souvent aidé; pensons aux projets populaires de l'Est du Québec, au développement d'un capital financier régional, à la présence croissante des p.m.e. (et à la présence encore plus grande du discours sur les p.m.e.) dans le développement du Québec. Le gouvernement a suivi le mouvement, en même temps qu'il a voulu l'aider et l'encadrer: par le Fonds de développement régional, par les programmes OSE, par l'encouragement à la régionalisation des commissariats industriels, etc. Or, dans cette tentative gouvernementale pour aider les régions à s'aider elles-mêmes, des lacunes se présentent: par exemple, l'allocation du Fonds de développement régional et du Programme OSE (volet des emplois communautaires) ne semble pas se conformer à aucun critère de répartition correctrice des disparités inter-régionales. Il y a là un problème de rationalisation et de justice distributive, à la solution duquel les CRD pourraient être associés.

De plus, les CRD sont disponibles pour s'associer plus étroitement à l'administration de ces programmes économiques, puisqu'ils présentent les avantages de constituer une instance décentralisée, d'avoir une connaissance régionale concrète, et d'être visibles régionalement. Plus précisément, nous pensons que l'idéologie de la prise en main du développement régional par les régions elles-mêmes doit passer quelque part par un quelconque pouvoir

accordé aux régions: autrement, ce discours ne sera que du vent, et il ne fera pas bouger grand chose.

### Participation aux municipalités régionales de comté

Là-dessus, un précédent a été créé, dont on devrait tirer toute la signification pour l'avenir: les CRD ont réalisé, pour le gouvernement, une consultation sur la loi 125, qui crée les municipalités régionales de comté. Une fois ce travail d'information et de consultation accompli, le gouvernement a choisi de ne plus accorder de rôle spécial aux CRD, soit dans la mise sur pied des municipalités régionales de comté, soit dans leurs activités. Cette position nous apparaît contradictoire à l'esprit même du projet de loi, dont le gouvernement dit qu'il ne crée pas de gouvernement régional ni qu'il cherche à réduire le pouvoir des municipalités, mais qu'il fournit les conditions institutionnelles d'une concertation inter-municipale pour la fabrication des schémas d'aménagement. L'esprit qui a prévalu à la définition du projet de loi en serait donc un de sain réalisme, de respect de l'autonomie locale, de reconnaissance de la valeur de ce qui existe, en opposition à une réforme qui sabre dans les institutions existantes, cherche à coincer le réel dans des organigrammes et à opérationnaliser le dynamisme local et régional dans des cheminement critiques. Il faudrait être logique: les CRD ont développé une expertise en matière de consultation, ils pourraient être associés étroitement aux activités de consultation et de planification des municipalités régionales de comté; ils pourraient même travailler à la concertation de ces instances, dans le cadre des régions administratives, et en fonction de l'évidence suivante: l'espace économique d'une région dépasse largement le territoire d'aménagement défini pour les municipalités régionales de comté et requiert des institutions appropriées. Rappelons ici le point de vue de Jean-Marie Moreau, président de l'Union des conseils de comté, qui a encouragé les administrateurs des CRD à offrir leurs services aux municipalités régionales de comté et à collaborer à leurs activités. Cette proposition devrait recevoir une reconnaissance officielle dans l'entente que les CRD veulent négocier avec l'OPDQ au cours de la présente année.

### La concertation des agents de développement du milieu

C'est là une fonction qui appartient à la définition actuelle des fonctions des CRD. De notre pratique, nous tirons une leçon: pas de concertation possible sans qu'un certain pouvoir de décision, ou de dépenser, ou de fournir une aide technique spécifique ne soit accordé aux CRD. La

concertation se fonde sur un rapport dans lequel les deux termes ont quelque chose à offrir et à échanger pour arriver à un produit qui soit plus grand que la somme de ce que chacune des parties peut offrir. Autrement, concerter peut devenir très déconcertant! Dans cet esprit, les CRD ont l'intention de négocier avec le gouvernement la capacité financière et le pouvoir d'utiliser une enveloppe régionale de développement.

### Pour une consultation démocratique de la population

Les CRD sont, les premiers, conscients des défauts et des critiques que l'on peut porter contre la consultation faite parfois par le gouvernement: information manipulatrice plutôt que véritable consultation, absence d'influence sur les décisions, multiplication des organismes sectoriels de consultation avec leur effet de fragmentation des problèmes sociaux et de distanciation de la population par rapport à la prise en compte de son développement et de son devenir, etc. Un gouvernement démocratique se doit d'améliorer les conditions de la consultation de la population sur les problèmes qu'elle vit et sur les politiques qui parfois les régissent, parfois les accroissent. Il y a actuellement un examen sérieux à faire des structures de consultation mises sur pied par l'Etat au cours des années 70; la négociation d'une nouvelle entente avec les CRD pourrait constituer une étape importante de cette évaluation.

En terminant, nous voulons insister sur l'idée suivante, qui ressort du colloque que les CRD viennent de tenir: l'avenir des CRD repose sur le double fondement de leur enracinement dans les régions et de leur reconnaissance par l'Etat. Chaque CRD a une inscription régionale spécifique, liée aux tâches qu'il a accomplies, aux catégories sociales qui le composent, aux relations et aux alliances qu'il a nouées avec les autres organismes du milieu: son avenir se fonde sur cette identité, mais il ne peut s'y confiner. En d'autres mots, l'avenir des CRD ne peut se définir et se forger à partir de leur seul maintien en existence; une reconduction de l'entente entre le gouvernement et les CRD qui ne serait qu'un maintien de la subvention de fonctionnement représenterait pour nous un avis de fermeture à peine déguisé. Les changements majeurs de la politique régionale de l'Etat, la persistance des problèmes de développement régional, l'émergence et la multiplication des initiatives régionales de développement sont autant de facteurs qui devraient inciter le gouvernement à redéfinir sa politique à l'égard des CRD, en se fondant sur leur potentiel et sur leur capacité à s'adapter à la conjoncture régionale des années 80.

# la page des lecteurs



## Un unilinguisme anormal

La présente est pour vous signifier une situation que nous considérons quelque peu aberrante dans le contexte québécois actuel.

Dernièrement, dans le cadre de nos fonctions, nous avons été appelés à entrer en communication avec un directeur d'une école secondaire anglaise de Québec. A notre grand étonnement, ce dernier ne pouvait nous donner en français les informations professionnelles requises par nos tâches d'assistance à un de ses étudiants.

Dans une ville telle que Québec qui compte 98 pour 100 de francophones, il est inacceptable que ce personnage, occupant un poste de responsabilité qui l'amène à communiquer avec les différents services communautaires de la région, ne puisse s'exprimer dans la langue de la majorité.

Tout le monde sait que les écoles anglophones de la ville de Québec accueillent un fort pourcentage de jeunes francophones, ce qui rend cette situation doublement inacceptable.

Par ailleurs, il y a déjà quelque temps que la Commission scolaire des écoles protestantes du grand Montréal a pris conscience des

impératifs culturels de la société québécoise et, à cet effet, fractionne majoritairement en français.

Nous considérons qu'une telle situation s'avère être un affront, une indécence linguistique, un vestige du colonialisme anglo-saxon.

Dans LE SOLEIL du 7 mai, le premier ministre de l'Ontario, monsieur William G. Davis, déclarait s'opposer à la création d'une commission scolaire française autonome pour la région d'Ottawa. Cela nous amène à constater l'iniquité dans le traitement des minorités ethniques canadiennes.

Actuellement, on disserte beaucoup sur le respect des droits des minorités, mais, par le cas de ce monsieur, on constate que même au Québec les droits de la majorité francophone sont bafoués par une minorité anglophone.

Nous dénonçons cet état de fait et nous invitons les Québécois à réfléchir et à choisir l'option susceptible de corriger une telle anomalie.

Véronique Morin-Amyot  
Jacques Benoit  
Québec.

## Le parc du pavillon Casault, c'est quoi?

Heureusement qu'il y avait une photo pour situer le petit parc du pavillon Casault tel que rapporté par votre journaliste. Je passe régulièrement devant ce "parc" et beau temps mauvais temps il ne s'y trouve jamais un "chat" et encore moins des musiciens.

Quant aux fleurs, je n'en ai malheureusement pas vu une à l'horizon dans le parc; et pour ce qui est des petits arbres et conifères, ils ne font que remplacer les sapins qu'on avait mis à l'automne dernier et qui sont tombés raides morts un bon trois semaines après la plantation; pas mal pour une université qui distribue à tour de bras des diplômes en génie forestier.

Et puisqu'il est question du pavillon Casault "renové" avec six mois de retard et où un aveugle s'y retrouverait mieux que n'importe qui, si ce n'était des dizaines de portes (dans le plus pur style des portes de gymnase de polyvalentes des années soixante) que l'on rencontre à tous les trente pieds on ne sait trop pour quelle raison.

En attendant je vous promets de bien surveiller les quinquettes de cuivre qui pourraient s'aventurer dans un des deux merveilleux "parcs publics" (l'autre étant le jardin géologique) probablement les endroits les moins fréquentés à l'université.

François Marchand  
Québec

## La psychiatrie face au suicide

Il est paru dans les pages du SOLEIL, durant toute la semaine du 14 au 18 avril 1980, une série d'articles sur le suicide.

Nous croyons qu'en soi, cela est fort valable. Cependant, vous serez certainement rendu compte que si le phénomène du suicide en est un de violence, la série d'articles accusateurs et choquants ne l'a pas moins été.

De façon répétitive et continue tout au long de la semaine, à travers tous les témoignages de "clients" et les interviews des professionnels du Centre de prévention du suicide, on a donné de la psychiatrie une image révoltante, suggérant un parallèle entre une attitude humaine et compétente au Centre de prévention du suicide et une attitude inhumaine, incompétente, voire dégueulasse dans le monde médical et psychiatrique.

D'autoriser que soient mises de l'avant et utilisées de cette façon les situations de quelques personnes qui ont été marquées par des expériences personnelles négatives et extrêmement malheureuses nous est apparu pour le moins maisin.

En plus de répéter qu'il est impossible de collaborer avec les psychiatres, on est allé jusqu'à dire, et cela nous apparaît contraire à toute éthique professionnelle, "qu'on ne peut pas être en même temps sous les soins d'un psychiatre et être aidé par le centre. M. Pierre Morrissette, responsable de la recherche a été catégorique sur ce point: tout traitement ailleurs doit cesser". ("LE SOLEIL" jeudi 17 avril, p. A2).

Que de tels propos aient été tenus par des patients traumatisés dans leurs contacts avec le système de santé, ce qui arrive parfois malheureusement, tout le monde en convient et le déplore, ou encore que de tels propos aient été tenus par des personnes bénévoles du centre, cela eût pu être compréhensible et pardonnable.

Que de tels propos toutefois soient entretenus par des professionnels du Centre de prévention du suicide, nous trouvons cela inacceptable, diffamatoire et contraire à l'éthique professionnelle.

Bien sûr, nous sommes heureux que 496 personnes aient utilisé les

services du centre et peut-être été sauvées du suicide grâce à son intervention. Bien sûr, il nous serait possible de mettre en question, en tant qu'experts dans ce domaine, les affirmations gratuites, les statistiques et les résultats publiés, les interprétations que l'on en fait et les conclusions que l'on en tire. Par ailleurs, à titre d'information, au cours de l'année 1979, dans les seuls départements de psychiatrie des hôpitaux généraux du Québec-Métro, 6,185 personnes ont été hospitalisées, 4,572 personnes ont été évaluées à l'urgence par le psychiatre de garde de jour comme de nuit et 93,553 visites environ ont été faites en consultation externe.

Devant un tel achalandage de nos services, il nous serait facile de relancer le débat, de prétendre à l'exclusivité de l'excellence et prétendre même qu'une baisse du taux de suicide dans la région est peut-être fonction de notre intervention publique puisque nos courbes statistiques sont ascendantes et que le nombre de psychiatres dans les hôpitaux généraux a augmenté.

Mais ce n'est pas là notre propos, car nous croyons malgré tout que la plupart des gens sont bien intentionnés et il ne s'agit pas de s'attribuer de mérite, ni d'en enlever à d'autres pour ce qu'ils font.

Le centre de prévention du suicide fonctionne en comptant sur une armée de personnes bénévoles, en comptant sur les ressources de la communauté. Nous reconnaissons sans difficulté que le type de service dispensé au Centre de prévention du suicide est un service valable pour les personnes qui ont ce type de besoin. D'ailleurs, depuis longtemps, il y a collaboration entre les personnes bénévoles de l'Association canadienne pour la santé mentale et les psychiatres. Certains départements de psychiatrie ont également des programmes de parrainage civique qui font appel aux personnes bénévoles de la communauté. Des psychiatres ont été parmi les membres fondateurs du Centre de la Croix blanche à Québec.

Il est donc clair que nous n'avons rien à dire contre cette formule, bien au contraire, et qu'il n'y a jamais eu de notre part, dans notre esprit, ni dans les faits, aucune guerre contre le Centre de prévention du suicide.

Nous trouvons regrettable et déplorable la parution de tels articles et des opinions qui y ont été exprimées par des professionnels. Les soins aux patients doivent se faire dans le respect, respect des patients eux-mêmes et respect entre toutes les disciplines qui y participent.

Ont signé

Les 9 chefs des départements de psychiatrie des hôpitaux généraux du Québec-Métro.

Dr Dominique Bédard  
Hôtel-Dieu de Lévis

Dr Jacques Dufour  
Hôtel-Dieu de Québec

Dr Charles Martin  
Clinique Roy-Rousseau

Dr Normand Plante  
Hôpital St-François d'Assise

Dr Yves Rouleau  
Hôpital du St-Sacrement

Dr Jean-Pierre Bernatchez  
Centre hospitalier de l'université Laval

Dr André Kidd  
Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur

Dr René Pion  
Hôpital de l'Enfant-Jésus

Dr Serge Rhéaume  
Hôpital Jeffery Hale

## L'hôpital a sauvé mon enfant de sa crise suicidaire

En tant que mère d'un grand adolescent ayant fait une tentative de suicide, je veux apporter notre témoignage en tant que parents; témoignage sur le milieu hospitalier qui a reçu notre enfant et lui a permis de vaincre cette crise suicidaire.

Quand nous sommes arrivés à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, notre adolescent était déjà là et toute une équipe était affairée autour de lui pour lui donner les premiers soins. Le médecin nous a expliqué ce qui se passait et nous a laissé rester de longs moments près de lui. Nous essayions de lui parler, de communiquer avec lui, nous luttions, avec le personnel hospitalier, contre la mort. Cela a duré de longues heures. Tout le temps, les gens nous ont manifesté du respect et de la sympathie. Nous en avons besoin.

Vers le soir, notre enfant a été transporté aux soins intensifs et l'infirmière nous a encore laissé près de lui jusqu'à ce qu'elle nous conseille d'aller nous coucher un peu (nous étions épuisés) en nous disant que nous pouvions lui téléphoner aussi souvent que nous le désirions. Ce que nous avons fait tout au long de la nuit. Elle nous a toujours répondu avec gentillesse.

Le lendemain, notre grand adolescent a été transféré au département de psychiatrie du même hôpital, là il a été pris en main par toute une équipe: psychiatre, infirmier, aides-infirmiers, ergothérapeute, j'en oublie peut-être. De cette équipe on ne peut dire que du bien. Il semblait y avoir une cohérence au niveau des soins, une prise en charge totale du "patient" et un grand respect de celui-ci.

Bien sûr, pendant les premiers jours, il n'a pas eu accès à toutes les sorties de l'hôpital, bien sûr le premier jour il n'a pas eu tous ses vêtements mais cela paraissait bien normal étant donné les circonstances. Il a été hospitalisé trois semaines. La crise suicidaire passée, il est revenu à la maison, non sans que le psychiatre ne soit assuré que le traitement serait continué et cela va bien maintenant.

Du commencement à la fin de cette expérience nous avons été soutenus par le personnel hospitalier à tous les niveaux et n'avons trouvé que compréhension et respect. Il faut tout de même prendre la peine de le dire; surtout quand des accusations aussi directes sont écrites dans un journal aussi sérieux que LE SOLEIL. Accuser les psychiatres de violer leurs patientes et les infirmières de bousculer leurs malades en leur poussant des tuyaux dans le nez est grave et ne peut être vérifié. Mais les personnes suicidaires qui lisent ces accusations probablement gratuites ne seront pas très portées à faire appel à l'hôpital si cela va mal. Aussi gratuite est la condamnation sans appel des médicaments. Tout le monde sait qu'il vaut mieux s'en passer mais il y a des cas où des moments où tout le monde peut en avoir besoin.

Je suis convaincue qu'un centre de prévention du suicide ou un organisme comme Tel-Aide rendent de grands services. Pourquoi vouloir abaisser les hôpitaux pour prouver l'efficacité de ceux-ci?

En tout cas moi, je dis merci à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et à toutes les personnes qui se sont occupées, de près ou de loin, de mon enfant, et qui l'ont rendu à la vie.

Jovette Sirois  
Québec

### ■ Réponse à Mme Jovette Sirois.

Des personnes suicidaires n'ont pas eu la chance, comme vous et votre fils, de trouver "compréhension et respect". Ce n'est pas une raison pour mettre en doute, comme vous le faites, leur témoignage.

Anne-Marie Voisard

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

# 30% DE RABAIS

COUVERTS Cinq Pièces

**ROYAL DOULTON**  
FINE PORCELAINE D'OS  
DE LA COLLECTION  
**'KIND OF LOVING'**

Profitez de cette vente vraiment spéciale! Offrez-vous de la magnifique fine porcelaine des Royal Doulton de la collection "Kind of Loving" vous économiserez ainsi 30%! Choix de 16 ravissants motifs!

**3 DERNIERS JOURS**

28 AVRIL - 24 MAI

16, de la Fabrique 692-3822
PLACE QUEBEC
PLACE STE-FOY 653-4055
PLACE FLEUR DE LYS 525-0303
PLACE DU ROYALME Chaudière

BIRKS

JOAILLIERS

## Regardez autour de vous...

### la municipalité c'est vous

L'environnement, c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.

C'est ainsi que le devoir des citoyens à l'égard de l'environnement s'étend au-delà de la conduite privée de chacun à la maison, au travail ou dans la rue. Il touche aussi les responsabilités collectives et politiques de chacun.

Par exemple, le conseil municipal de votre ville prend beaucoup de décisions qui concernent l'environnement dans les domaines suivants: l'alimentation en eau, la réalisation d'un système d'égout et de traitement des eaux usées, l'aménagement des rives de lacs ou de rivières, la mise en place d'espaces verts, les règlements sur le bruit, la poussière, etc. Voilà autant de champs d'action pour les autorités municipales.

Comme citoyen, quel appui donnez-vous sur ces questions aux élus de votre municipalité?

L'environnement dépend de vous.

## c'est le mois de l'Environnement

# National

LA PERFECTION EN PEINTURE

## VENTE EVENTAIL

Pour les gens qui ne font pas les choses à moitié, National présente tout un éventail de spéciaux pour les rénovations du printemps.

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| PEINTURE LATEX SATIN D'INTERIEUR SUPER BLANC 564-900                        | PAS PLUS DE \$14.95 LE GALLON (4.54/) |
| PEINTURE UNE COUCHE LATEX LUSTREE D'EXTERIEUR ACRYLIQUE SUPER BLANC 564-301 | PAS PLUS DE \$16.95 LE GALLON (4.54/) |
| PEINTURE SEMI-LUSTREE ALKYDE D'INTERIEUR SUPER BLANC 565-500                | PAS PLUS DE \$16.95 LE GALLON (4.54/) |

Les gens exigeants le savent: National, c'est une peinture qui dure et dure en beauté. National, l'atout couleur

## TÔLE GAUFREE DE QUÉBEC

49-50, Marie-de-l'Incarnation Québec. Tél.: 681-6221  
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.  
Maintenant plus fort des 2 côtés de la rue



par Marcel COLLARD

# justice

## Jeunes filles accusées de vol

Mardi soir, dans l'espace de 30 minutes, deux jeunes filles cherchant à faire fortune à la pointe du couteau ont été arrêtées par la sûreté municipale de Québec après avoir réussi un vol de \$57 et subi un échec dans un autre établissement.

Demeurant dans un logement de la rue des Franciscaines, les deux prévenues, âgées respectivement de 21 et 22 ans, ont été accusées hier, au palais de justice de Québec, moins de 24 heures après leur tentative infructueuse de se procurer de l'argent.

Elles devront subir une enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir volé \$57 dans une tabagie de la rue. Saint-Vallier ouest, en employant des menaces de violence et s'étant illégalement couvert le visage d'un bas nylon.

Quelques minutes plus tard, l'aventure prenait fin par une tentative de vol dans un autre établissement commercial sur le chemin Sainte-Foy. Il semble qu'à cet endroit, la présence de plusieurs

personnes les ait dissuadées de pousser plus loin leur projet. Cependant, les policiers eurent tôt fait de les appréhender grâce à l'identification des témoins.

Le juge Paul-Emile Fortin a permis aux deux jeunes filles de recouvrer leur liberté, mais l'une d'elles a dû s'engager à retourner vivre chez sa mère et à ne point quitter le logis entre 22h et 6h.

### Marc Tremblay: une réponse aujourd'hui

Marc Tremblay, un chauffeur d'autobus âgé de 25 ans, du 3510 rue Michelet, doit revenir devant le juge Jean Grenier, aujourd'hui, pour offrir une défense à sa requête en cautionnement, par son procureur Me André Gaulin.

Accusé de tentative de meurtre sur la personne de Diane Lagacé, le 14 mai, le prévenu a été jugé apte à comparaître à la suite d'un examen médical. Me Serge Goulet, procureur du ministère pu-

blic, a fait entendre le sergent-détective Clément Bernier, de la sûreté municipale de Québec, hier après-midi. Le témoin a relaté que la victime atteinte de plusieurs coups de couteau était actuellement hospitalisée et qu'elle souffrait de plusieurs lacérations. Selon les rapports de l'enquête, l'assaillant aurait utilisé un deuxième couteau après que le premier se soit brisé.

Le Dr Paul-Emile Fortier a déclaré au juge que le prévenu était agressif et il a recommandé la détention préventive, sans qu'il soit nécessaire de procéder à un examen psychiatrique de 30 jours, selon le vœu qu'avait exprimé la défense.

### Cliche attendra en prison

Le juge Gérard Bois-

vert, de la cour supérieure, a maintenu la décision du juge Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, qui avait refusé de remettre Jean-Pierre Cliche en liberté. Le prévenu, âgé de 38 ans, est accusé de tentative de meurtre sur la personne de Ginette Soucy, le 26 avril dans un logement de Place Canadière, à Québec.

Le juge Boisvert, dans

le texte de sa décision, écrit qu'une étude attentive permet de conclure que le prévenu est un alcoolique et un violent qui lui donne la nette impression qu'il ne se conformerait à des conditions de mise en liberté seulement si la chose faisait son affaire.

Le juge relate que dans son témoignage, Mlle Soucy avait été menacée

de mort si elle révélait que Cliche possédait une arme et qu'il avait des comptes à régler avec son père et son beau-frère. "Il ne fait pas de doute, précise le juge, que l'acte reproché fut un acte volontaire..."

Egalement, le juge écrit que le prévenu avait tenté d'abuser de la cour en prétendant qu'il ob-

tiendrait un emploi lors d'une éventuelle remise en liberté.

Cliche devait être traduit devant le juge Jean-L. Dutil, hier matin, pour l'examen volontaire. Cependant, à la suite d'une substitution de l'avocat de la défense, Me Claude Gagnon ayant pris la relève, la décision a été reportée au 2 juin.

### CORRECTION

Veuillez prendre note qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue, le mercredi 21 mai, en page D-10 de ce journal.

A l'article "Plats Bake & Serve", du four à la table avec élégance, le plat avec couvercle n'est pas disponible. \$8 ch.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur aurait pu leur causer.

**Towers**

Portez les 'Perles à écriin d'or' de Birks

Les simili-perles et la chaîne simili-or s'unissent en un véritable joyau!

Collier en perles d'imitation 29" 6, 7 ou 8 mm \$15.

Chaîne torsade 30" deux poids \$15. chacune

16, de la Fabrique 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035 PLACE FLEUR DE LYS 529-0303 PLACE DU ROYAUME Chocoutimi

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Essayez la nouvelle Export "A" Medium dès aujourd'hui. Vous découvrirez avec plaisir que c'est une cigarette moins rugueuse qui vous procure toute la satisfaction que vous attendez d'une Export "A". Faite d'un savoureux mélange de tabacs de Virginie, la cigarette Export "A" Medium vous satisfera pleinement: elle n'est pas rugueuse mais elle est toute là!

Macdonald  
FILTRE  
25 Cigarettes Virginie de choix  
**EXPORT "A" MEDIUM**

**La nouvelle EXPORT "A" MEDIUM.**

**Pas rugueuse. Pleine satisfaction.**

FORMATS RÉGULIER ET KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Régulier "Goudron" 14 mg, Nicotine 1.0 mg; King Size "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.0 mg.

# Fuyard rejoint à Joly après plusieurs coups de feu

par Tom FRECHETTE  
Une chasse à l'homme sur l'auto-

route 20, ponctuée de coups de feu, s'est terminée, hier matin, par l'arres-

tation du fuyard qui voyageait dans un véhicule volé à Ottawa.

L'individu âgé de 22 ans et originaire d'Edmonton, en Alberta, s'était arrêté, vers 1h50, à un garage sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy. Après avoir fait le plein d'essence, l'intrus monta à bord de la camionnette, sans payer, et il prit la fuite.

Alertés, trois patrouilleurs de la police de Sainte-Foy, le sergent Serge Lefebvre et les constables Pierre Ferland et Sylvain Cloutier, prirent en chasse le malfaiteur qui se dirigeait vers le pont Pierre-Laporte, pour s'acheminer ensuite sur l'autoroute 20 en direction ouest.

En cours de route, la poursuite s'effectua à des vitesses dépassant bien souvent les 100 milles à l'heure. La course effrénée eut lieu jusqu'à la hauteur de Laurier-Station, où des agents de la Sûreté du Québec avaient établi un barrage avec un camion-remorque et des autopatrouilles.

### Des crevaisons

Apercevant l'obstacle qu'on avait dressé sur la route pour le forcer à immobiliser son véhicule, le fugitif contourna le barrage en empruntant l'accotement et il poursuivit son chemin.

Devant cette manoeuvre du conducteur en fuite, les policiers tirèrent des coups de fusil de calibre .12 dans les pneus arrière du bolide et ils réussirent ainsi à les crever, ce qui permit aux limiers d'intercepter le véhicule et d'arrêter le "maniaque" de la vitesse dans le secteur de Joly.

L'amateur de course a comparu, hier après-midi, devant la cour des sessions de la paix au palais de justice de Québec pour répondre à des accusations de vol d'un véhicule, de conduite dangereuse et de vol d'essence.



### Cerf-volant dangereux

Aux abords d'un aéroport, un cerf-volant peut devenir un danger pour les avions. Ainsi, un enfant a-t-il été averti par la police de l'Ancienne-Lorette, hier, de voir à baisser l'altitude de son cerf-volant. La plainte venait de la tour de contrôle de l'aéroport de Sainte-Foy où des géants des airs, comme celui-ci de la Pan Am, peuvent se poser depuis le début de mai. La piste principale a été portée à 9,000 pieds de longueur.

## un outil indispensable

**Ball-B-Q grill**  
Grille à cuisson et grille de réchaud. Fini brun et or métallique. **46<sup>88</sup>**

**Balancoire 4 places**  
Robuste et très confortable. **229<sup>00</sup>**

**Ensemble de luxe 7 morceaux**  
Parasol, table de parasol, tapis de table, et 4 chaises rembourrées. **225<sup>00</sup>**

**Bétonnière «Monarch»**  
Portative. Roues en caoutchouc avec poulie et plate-forme de montage pour moteur (Moteur non inclus). **199<sup>99</sup>**

**Scie sauteuse 2 vitesses**  
Isolément double. Cordon amovible 2500-3200 T/M. **27<sup>44</sup>**

**Plasmo Gouttière 10' (3m)**  
Gamme complète d'accessoires disponibles. **6<sup>33</sup>**

**Escabeau en aluminium 5'**  
**25<sup>77</sup>**

**Echelle extensible en aluminium**  
Barreaux plats et pieds auto-niveleurs.  
20' **53<sup>88</sup>**  
24' **66<sup>88</sup>**  
28' **91<sup>33</sup>**

unitotal

Vous trouverez 626 bons achats dans le catalogue UNITOTAL

|  |   |
|--|---|
| <p>MAGASIN FAU-BERT INC.<br/>115, rue Notre-Dame, Ste-Marie-de-Beauce/387-2932</p> <p>LA FERRONNERIE DE L'AMIANTE<br/>319, La Mennais, Black Lake/423-4237</p> <p>FERRONNERIE DE L'AMIANTE EAST-BROUGHTON INC.<br/>Avenue du Collège, East-Broughton/427-2061</p> <p>SAMUEL FOURNIER ENR.<br/>Frampton, Cte Dorchester/475-2027</p> <p>JACQUES &amp; FRERE LTEE<br/>1231, 13e Rue nord, Charny, Cte Lévis/832-4613</p> | <p>QUINCAILLERIE ANDRE LESSARD INC.<br/>11380, 2e Avenue, St-Georges-Est, Beauce/228-9725</p> <p>MAGASIN COOP, ST-ZACHARIE<br/>St-Zacharie, Cte Dorchester/593-2641</p> <p>J.-R. ROU INC.<br/>517, route 277, St-Léon-de-Standon, Cte Dorchester/642-5221</p> <p>LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION SIMONEAU INC.<br/>133, route des Pointes, St-Agapit/888-3919</p> |
|--|---|

# PRINCESSE

VOUS OFFRE MAINTENANT À UN MEILLEUR PRIX  
DE SUPERBES DÉCORS DE FENÊTRES

SERVICE À DOMICILE  
**GRATUIT**  
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL  
POUR VOS DRAPERIES  
FAITES SUR MESURE  
RENDEZ-VOUS DE JOUR OU DE SOIR  
À VOTRE CONVENANCE  
**656-1575**

**CONFECTION GRATUITE**  
POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE

• N'IMPORTE QUEL TISSU POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE  
• AUCUNE RESTRICTION SUR LE PRIX OU LA GRANDEUR

VOUS PAYEZ SEULEMENT POUR LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE À FAIRE VOS DRAPERIES, ET NOUS NOUS OCCUPONS DU RESTE!

\* Commandes pour plafonds cathédraux ou en pontes, valences découpées et rideaux à volants ne sont pas sujets à cette offre.

**SUPER BAS PRIX CETTE SEMAINE**  
**TOILES VERTICALES**

2 GRANDEURS POPULAIRES  
CHOIX DE BLANC & BEIGE

75 x 84 RÉG. 164.<sup>99</sup> SPÉCIAL **99.<sup>99</sup>**  
84 x 95 RÉG. 215.<sup>99</sup> SPÉCIAL **149.<sup>99</sup>**

DISPONIBLE SUR COMMANDE SEULEMENT

**25% DE RABAIS**  
**TOILES VERTICALES**  
**FAITES SUR MESURE**

LES GALERIES CHAGNON  
LES GALERIES STE-ANNE

837-5837  
667-7181

# Des Fourreaux Bien Spéciaux

## \$12<sup>97</sup>

A.

B.

C.

Accueillez les années 80 avec les plus nouveaux, les plus pimpants fourreaux! Élégantes nouvelles formes et hauteurs de talon... idéales pour jeans ou robes! Dames 5 à 10. Prix Cour jusqu'à \$15.99. Jusqu'à \$3.02 de Rabais.

A. Empeigne urethane tissé en blanc, noir, rouge, brun, havane. B. Empeigne en cuir riche, motif soleil. Brun, havane. C. Cuir souple avec bords dentelés. Blanc, brun ou ton naturel.

Il y a un magasin Bata près de chez vous ou vous trouverez les chaussures à la dernière mode et un personnel amical pour vous aider à trouver la pointure convenable.

**Bata**  
Chaussures  
LE MAGASIN DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE CANADIENNE

Tant qu'il y en aura. Hâtez-vous, le solde prend fin le samedi 31 mai 1980.  
Pas toutes les couleurs dans tous les magasins.

# Manitoba: incendies de forêt menaçants

SNOW LAKE, Manitoba (PC) — Les femmes et les enfants ont évacué la localité isolée de Snow Lake, à 500 km au nord de Winnipeg, alors que des incendies de forêt devenaient menaçants. En tout, 230 brasiers brûlaient hier dans les trois provinces des Prairies.

Les quelque 2.000 citoyens ont été tous encouragés à partir quand les flammes sont arrivées à 12 km du village. Un millier d'autres avaient quitté, mardi soir, pour se réfugier à Flin Flon et Le Pas. D'autres incendies font ra-

ge au nord et à l'est, non loin d'une mine de la Hudson Bay Mining and Smelting et on a dû mettre à l'abri 5.000 livres de dynamite. Jusqu'ici dans le nord du Manitoba, l'élément destructeur a ravagé environ 1,3 million d'acres de terrain.

Le plus gros brasier couvre 478.000 acres, à Keane Tower, à 170 km au nord-est de Fort MacMurray, mais il est partiellement circonscrit depuis trois jours. En Saskatchewan, le feu fait rage dans le secteur des

villégiatures d'Elbon et Woodie Lake. A Weyakin, à 80 km au sud de La Ronge, deux scieries ont été rasées. Dans le nord-ouest de l'Ontario, où plusieurs incendies de forêt font rage, les pompiers se sont plaints que les

centres volcaniques provenant du mont St. Helens nuisaient à leur travail. Les habitants d'une banlieue résidentielle, située au sud-est de Kenora, ont dû être évacués et l'autoroute transcanadienne entre les villes de Dryden et Kenora a été fermée.

Le gros de l'activité économique. Les dommages s'élevaient à plus de \$2 millions. Wayne se trouve à 90 km au nord-est de Calgary. Personne n'a été blessé, mais quatre autres maisons ont été détruites et seulement huit sont intactes.

Le Centre Hospitalier Pierre-Boucher demande des soumissions pour l'achat et l'installation d'équipement fixe (rangement mobile seulement) concernant son projet de construction. Dans tous les cas où la chose est possible, l'équipement décrit au devis devra être fabriqué au Québec. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte, Chartrand, Frappier, Marcoux, Durand, Lemieux, 510, Chemin de Chambly, Longueuil, à partir du mardi 20 mai 1980, contre un dépôt de \$25 versé au Propriétaire et non remboursable. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du Propriétaire et égal au pourcentage de 10% du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour 60 jours à compter de la date de l'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat par un cautionnement d'exécution égal à 50% du contrat obtenu et déposé auprès du Propriétaire jusqu'à l'acceptation finale du projet ou par un chèque visé égal au pourcentage de 10% du contrat obtenu et déposé auprès du Propriétaire jusqu'à l'acceptation finale du projet. Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 14 heures, le 3 juin 1980, pour être ouvertes publiquement au Centre Hospitalier Pierre-Boucher, 125, boulevard Ste-Foy, Suite 210, Longueuil, P.Q. J4J 1W7, le même jour et à la même heure. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil No. 3322 en date du 8 novembre 1972. Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelconque autre des soumissions reçues. Richard L'Écuyer, Directeur général.

# La situation est alarmante au Lac-Saint-Jean et au Nord-Ouest

Devant la situation quasi alarmante des incendies forestiers — il y en a plus de 25 en activité au Québec — le Centre de coordination du ministère de l'Énergie et des Ressources a décidé, hier, de déplacer et d'utiliser à son maximum toute sa flotte d'avions-citernes dans les régions les plus menacées.

La plupart des incendies faisaient rage, hier soir, dans les régions du Nord-Ouest et du Lac-Saint-Jean. Un incendie qui a pris naissance près du camp d'exploration NBR 3 de la Société d'énergie de la baie James, au sud-ouest de la baie Evans, a atteint une superficie de 19 kilomètres car-

rés (1.900 hectares) et n'est toujours pas sous contrôle. Un autre incendie, qui a pris naissance dans la cour d'une scierie, à Chapais, n'est pas sous contrôle lui non plus et il avait déjà détruit un demi-kilomètre carré,

hier soir. Un autre incendie de deux kilomètres carrés fait également rage au sud de Chibougamau. Finalement, un quatrième incendie d'un demi-kilomètre carré brûle au sud-est du lac Albanel, au Lac-Saint-Jean.

Depuis le début de la saison, 353 incendies ont brûlé 41 kilomètres carrés de forêt au Québec, comparativement à 196 incendies qui avaient détruit cinq kilomètres carrés, à pareille date l'an dernier.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 2 mai 1980, par lequel Guy Proulx Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Rimouski le 7e jour du mois de mai 1980 sous le numéro 215.684. Banque de Montréal le 12e jour de mai 1980.

LA SOCIÉTÉ DE PREVOYANCE DE L'ACTION CATHOLIQUE PRENEZ AVIS que la corporation: "La Société de Prevoyance de l'Action Catholique" dont le siège social est situé à Québec, dans le district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. QUÉBEC, ce 15e jour de mai 1980. YVAN DALLAIRE, avocat, Procureur de la requérante

Hôpital St-Joseph Rimouski, Qué. **APPEL D'OFFRES** Avis public est par les présentes donné que les offres cachetées, scellées, endossées pour "SERVICE D'AGENCE DE SECURITE" et adressées à l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski, seront reçues jusqu'au vendredi 6 juin 1980 à quinze heures (15h) au bureau du responsable du service des Achats de l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski. Les documents de soumission seront disponibles à l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski au bureau du service des Achats, moyennant un dépôt de 25.00\$. Ce dépôt sera remboursé dans les trente (30) jours suivant la date d'ouverture des soumissions sur réception des documents en bonne condition et ceci seulement à l'agence ayant fourni une soumission conforme, régulière. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinq pour cent (5%) de la valeur de la soumission, fait à l'ordre du propriétaire, l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski. La garantie de soumission sera retenue comme garantie de l'accomplissement des obligations du contrat et ce jusqu'à expiration. L'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. SERGE LAUZIER, adjoint SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000383-800 No Surintendant: 015336 **COUR SUPERIEURE** (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de MARCEL CLOUTIER (212-060-867), représentant, demeurant à 5300, App. 302, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, P.Q., G1H 6X7. Débitéur Avis est par les présentes donné que Marcel Cloutier, de 5300, App. 302, boul. Henri-Bourassa, Québec, P.Q., a fait une cession le 15e jour de mai 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour de juin 1980, à 2:00 heures de l'après-midi, au bureau du Secrétaire Officiel, à 800 d'Youville, Suite 1801, Québec, P.Q. Date de Québec, ce 16e jour de mai 1980. RAYMOND ROY, SYNDIC 610, Calixa-Lavallée Québec, P.Q. G1S 3G6 Telephone: 687-1271

# Un photographe et un caméraman se plaignent de brutalité policière

MONTREAL (PC) — Un des photographes du Journal de Montréal, M. Jean-Pierre Rancourt, a décidé, hier, d'intenter des poursuites en dommages et intérêts contre le service de la police de la Communauté urbaine de Montréal, à l'instar d'un confrère caméraman à l'emploi du réseau de télévision CTV, M. Gary Dobrovolsky.

Un millier de partisans du OUI, déçus des résultats, avaient décidé, après la soirée référendaire de leur camp au Centre Paul-Sauvé, de se rendre manifester dans l'ouest de la métropole. M. Gary Dobrovolsky a souligné qu'il avait été frappé tellement fort qu'il ne se souvenait plus de ce qui s'était passé après l'agression policière. "Je me suis fait pousser par derrière, a-t-il dit, et je suis tombé à genoux. Ensuite un policier m'a frappé à coups de matraque dans le cou et je ne me souviens plus de la suite."

nement précipité sur lui pour lui assener un coup de poing en pleine figure. "J'étais complètement à l'écart de la foule quand le policier m'a frappé. Pourtant j'étais bien identifié, puisque je portais mes appareils photographiques et tout mon équipement sur l'épaule."

POUR VOUS MESDAMES... **plus** ...VOUS présente «LA RECETTE TELEVISEE DE LA SEMAINE» A RADIO-CANADA. Ne la manquez pas... ACHETEZ TV PLUS CHAQUE SEMAINE

**laliberté** AU COEUR DU MAIL ST-ROCH **Magnifique ensemble de 3 malles au prix le plus avantageux!** Modèle tel qu'illustré comprenant une grande malle de 25 pouces avec roulettes, une malle de fin de semaine 21 pouces et un pratique fourre-tout. Vinye robuste brun, bourgogne ou tan. **Prix Laliberté \$65** EN VENTE AU SOUS-SOL

**monsieur LIQUIDATION** Près du viaduc des Capucins **1065, de la Canadière** CASSE-CROUTE sur place **OUVERT JEUDI, VENDREDI, SAMEDI RABAIS DE 30% A 50%** et sur certains articles, jusqu'à 90% **SOLEILS GARÇONS ET FILLES** 400 paires seulement. Fabrication tout cuir. Pointures: 11 à 6. Plusieurs autres modèles disponibles. Valeur de \$30 **9.95** **SANDALES** VALEUR DE 19.95 **4.95** **VETEMENTS POUR ENFANTS** Plus de 2.000 articles variés. Grandeurs: 0 à 6 ans X. Pyjamas, shorts, T-shirts et suggestions de cadeaux. Exemple: Short Valeur de \$5 pour **1.50** **VETEMENTS POUR DAMES** Gilets en coton ouaté, différents modèles. Vêtements de jogging. Plus de 18.000 articles différents et entièrement neufs. Exemple: Robe d'infirmière Valeur de \$42 pour **14.95** **Plus de 1.000 PAIRES DE JEANS** de marques variées Grandeurs 26 à 44. Valeurs de \$25 à \$95 **\$12.00** **ENSEMBLE DE CUISINE** Coloré, renferme tout, 5 morceaux. Table ronde ou carrée. **\$339** Valeur globale \$1,475 **JUPES POUR DAMES ET VETEMENTS UNISEX** Valeurs de \$15 à \$25 pour **4.95** **CHANDAILS ET T-SHIRTS** Valeurs de \$8 à \$20 pour **2.49** et **4.95** **CHAISE BERÇANTE** (légers détails) Valeur de \$189 **\$79** **TABLE A CAFE** Valeur de \$136 **\$35** **TABLES DE COIN** Valeur de \$96 **\$30** **STEREO** Technics SA-80 \$379.99 **\$285** SA-200 \$499.99 **\$295** **ITEM-CADEAU CERAMIQUE QUEBECOISE** Plus de 10.000 morceaux. Différents modèles avec de légères imperfections. Service de vaisselle, poterie, vaisselle à fleurs, salières, bouillottes, plats de vaisselle, etc. Vous payez 1/3 du prix! Exemple: détail \$30 pour **9.95** Autre exemple: détail \$9 pour **2.95** **Tabliers, napperons, mitaines pour le four, poignées matelassées et une vingtaine d'articles différents de \$10 à \$35** **\$2** et plus



**pierre champagne**  
de 9h. à 11h. le matin  
Téléphone: 647-3434

## Semaine de l'âge d'or: faites un petit spécial

A la grandeur du Québec depuis 1966 et plus particulièrement depuis 1969, à l'occasion de la proclamation officielle de la journée de l'âge d'or, les derniers jours de mai sont l'occasion de nombreuses manifestations de reconnaissance à l'égard de nos parents et de nos aînés, ceux et celles qui ont apporté une généreuse contribution à l'édification de la société d'aujourd'hui.

Cette semaine, nous vivons la semaine de l'âge d'or et dimanche, au cours de la journée de l'âge d'or, diverses activités témoigneront de la participation active des gens du troisième âge.

Outre les activités officielles, telles les réceptions civiques et les

fêtes organisées dans les divers clubs de l'âge d'or, chacun d'entre nous pourrait sans doute faire un petit spécial pour marquer de façon plus significative cette journée.

C'est le bon temps de penser à ceux qui attendent de la visite dans les hôpitaux, les hospices ou les foyers spécialisés. C'est une bonne occasion non seulement pour visiter et rendre hommage à nos aîeux, mais aussi pour les sortir et les divertir un petit peu, cette journée-là. Amenez-les manger au restaurant; faites-leur visiter les chutes de Sainte-Anne, en haut de la côte de la Mèche, à Beauport; pour une fois, dans l'année, faites-leur faire ce qu'ils veulent faire, tout ce qu'ils désirent et ils s'en souviendront longtemps.



Pour les scouts de Duberger

Dernièrement avait lieu la remise d'un chèque de \$3,200 au mouvement scout de Duberger. Ce montant représentait le profit du défilé de mode présenté par les trois magasins Sears de la région de Québec. Sur cette photo, nous reconnaissons, de gauche à droite, M. Roland Clément, directeur de la mise en marché chez Sears, M. Gaston Fortier, vice-président du mouvement scout de Duberger, et Norm Gauthier, directeur général des trois magasins Sears de la région de Québec.

## Le 71 rue d'Auteuil est une auberge

Récemment, la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec rejetait de nouveau une requête de la société Vieubeck Inc. pour l'obtention d'un permis de bar dans l'immeuble situé au 71 rue d'Auteuil, dans l'arrondissement historique de Québec.

Le 71 d'Auteuil, c'est sans doute la petite auberge la plus "gaïoute" du "Vieux", l'auberge "La Chouette" et c'est surtout une des meilleures tables de la région connue sous le nom de restaurant "Le Renoir".

La guerre entre Michel Poulin, le propriétaire de la maison en question, et "le Comité des citoyens du Vieux-Québec" dure maintenant depuis près d'une décennie. Ces derniers se font un devoir de s'opposer systématiquement à toute demande que Michel Poulin dépose à la Commission de contrôle des

permis d'alcool et, ce, pour toutes les raisons possibles et imaginables. Jacques Joli-Coeur, par exemple, qui est le propriétaire de la maison où demeure le premier ministre, un peu plus haut, rue d'Auteuil, et qui est également le chef du protocole de M. René Lévesque soulignait, dans son opposition écrite: "Il ne m'apparaît pas être d'intérêt public, mais bien plutôt de nuisance publique, que cet établissement élargisse sa fonction non résidentielle..."

M. Joli-Coeur et son groupe, son petit groupe (ils ne sont plus maintenant que cinq ou six à s'opposer contre une cinquantaine il y a sept ou huit ans) auraient avantage à enterrer la hache de guerre et d'aller essayer la table du Renoir. Ils devraient également visiter la maison. Ce serait sans doute cet hôtel que monsieur le chef du

protocole choisirait pour les invités de marque de son patron-locataire.

Actuellement, le propriétaire de l'auberge en question ne peut même pas exploiter un bar dans son établissement. Une auberge sans bar. Une auberge où l'on ne peut pas vous monter une consommation à votre chambre... parce que M. Joli-Coeur et quelques amis s'y opposent.

Cette maison, sise au 71 d'Auteuil, construite en 1860 par Charles Baillargé, avait pourtant été, au début de sa carrière... un hôtel. Une auberge. "Méoui", M. Joli-Coeur. Une véritable auberge. Si vous ne me croyez pas, consultez le livre du centenaire de l'université Laval (1852-1952). Vous y découvrirez une photographie du 71 d'Auteuil, alors connu comme le pavillon de l'école de pédagogie et d'orientation de

l'université Laval où l'on écrit, en toutes lettres, que cette maison était auparavant une auberge.

M. Poulin, l'actuel propriétaire du 71 d'Auteuil, n'a fait que redonner à "l'école de pédagogie" sa vocation première: celle d'une auberge rue d'Auteuil. Alors cessez donc votre guérilla historico-culturelle et fichez-lui la paix.

Le 71 d'Auteuil n'est pas un bordel et Michel Poulin n'est pas un tenancier. Le Renoir et La Chouette sont au contraire des établissements prestigieux tant pour la rue que pour toute la ville. Ce n'est pas ce que l'on peut qualifier de "nuisance publique". Au contraire. Des auberges comme celle-là, c'est exactement ce qui manque dans le Vieux-Québec. Des auberges comme celle-là... avec un permis de bar bien sûr.

## Mon carnet mondain

### La surdité

Aujourd'hui, demain et samedi, à Place Laurier, vous pourrez, dans des kiosques d'information sur la surdité, passer un test d'audition, écouter un enregistrement qui simule une perte auditive pour savoir comment un sourd entend et rencontrer des professionnels en la matière. De plus, la compagnie Bell Canada y exposera ses appareils les plus récents destinés aux personnes sourdes.

### Cocktail chantant

Dans le but d'amasser de l'argent qui lui permettra de participer, en juillet, aux chorales internationales de Vaison-La-Romaine en France, la chorale Sainte-Foy tiendra demain, à 19h, au pavillon Le Normand du 1088 route de l'Église, un cocktail chantant. Ça coûte \$10 pour le cocktail et de nombreux prix de présence seront distribués lors de cette soirée dont un billet d'avion pour la France.

### L'adolescence

Ce soir à 20h, Mme Louise Lettre, psychologue, animera à Centre-Femmes, 855 avenue Holland (le YWCA), un atelier d'information sur l'adolescence. C'est gratuit.

### Besoin d'un foyer

Le Centre de services sociaux

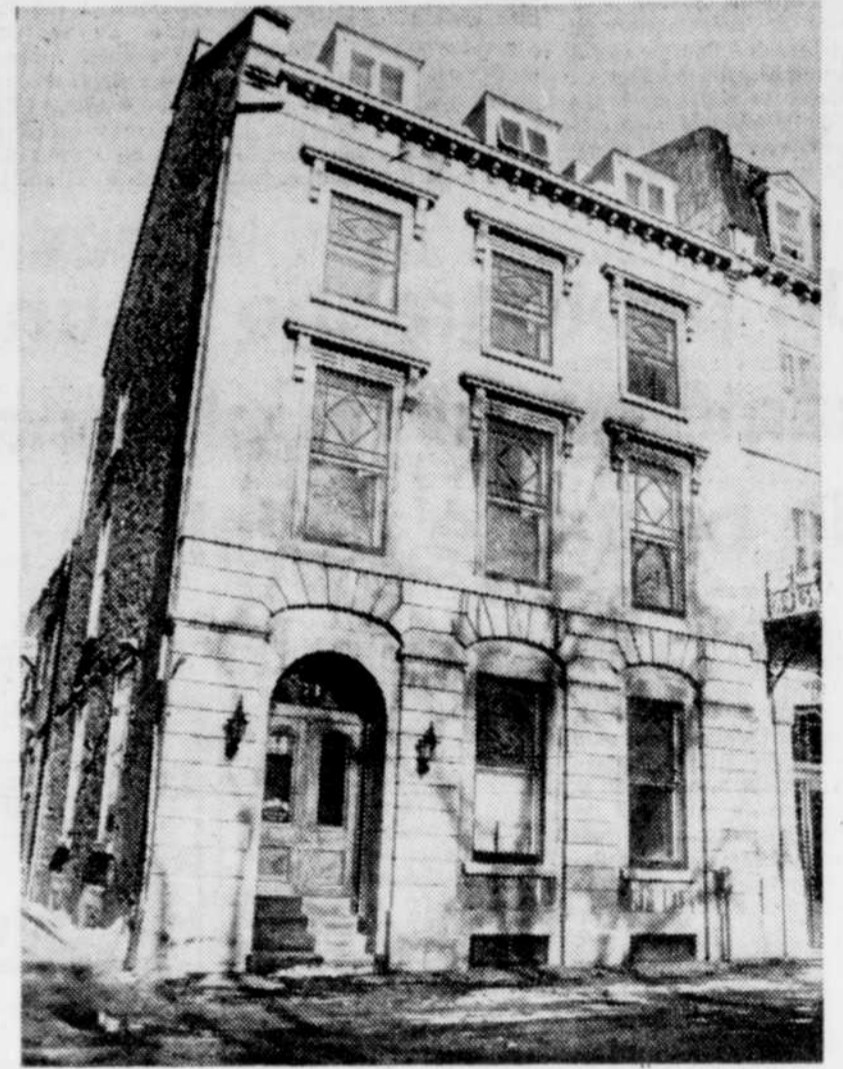
de Québec est à la recherche d'une famille pour un jeune adulte de 18 ans fréquentant la polyvalente de Charlesbourg, en secondaire pratique. Pour plus de renseignements, communiquer avec Mme P. Hébert à 628-9370.

### Animateurs(trices) demandés(es)

Le mouvement scouts et guides de Notre-Dame-de-Foy est à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour ses groupes de louveteaux et de pionniers. Les intéressés doivent avoir plus de 18 ans et une certaine expérience dans le scoutisme ou le guidisme. Charlotte Dufresne vous donnera plus de renseignements à 656-6333.

### Tirage des Jeunes Chambres

Les Jeunes Chambres de la province de Québec faisaient tirer, récemment, deux automobiles et dix billets de \$100. M. Jean-Guy Simard, de Joliette, et Mme Edgar Moisan, de Shawinigan, ont remporté, chacun, une des deux voitures et deux personnes de Québec ont mérité un des dix billets de \$100. Il s'agit de Mme Lucette Leblond, de Sainte-Foy, et de Mme Louise Rondeau, de Beauport. Tous les prix ont été réclamés.



Cet immeuble, situé au 71 rue d'Auteuil, a été construit en 1860.



## Ça c'est du sport!



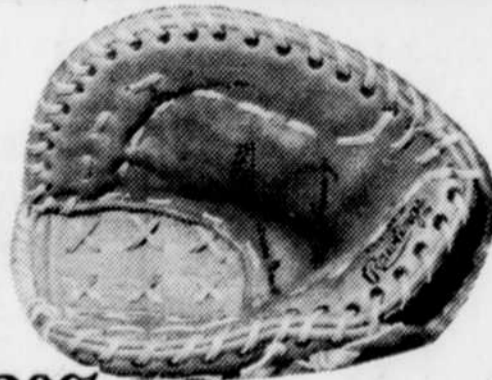
### Sac Tramp de Adidas

Modèle no 731. Noir.  
Prix courant Eaton 21.98

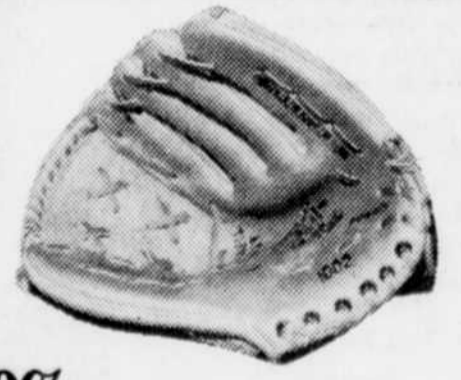
**17<sup>99</sup>** ch.



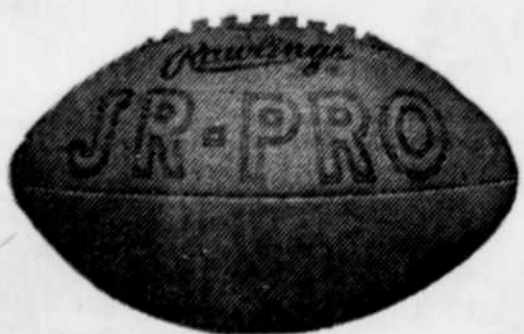
**20% de rabais**  
Palmes ou masques de plongée  
Prix courant Eaton 4.98 à 19.98  
**3.99 à 15.99** ch.



**20% de rabais**  
Gants de baseball Rawling  
Prix courant Eaton 39.98 à 58.98  
**31.99 à 46.99**



**20% de rabais**  
Gants de baseball Superstar  
Prix courant Eaton 19.98 à 22.98  
**14.99 à 17.99** ch.



**Ballon de football Junior Pro de Rawling**  
Prix courant Eaton 16.98  
**11.99** ch.

**Ensembles pour la natation**  
Prix courant Eaton 6.98 à 12.98  
**5.49 à 9.99** l'ensemble

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy (261)  
Venez ou téléphonez 653-9331

# EATON



**Ballon de soccer**  
Modèle STS2  
Prix courant Eaton 15.98  
**13.49** ch.

# Obstruction dénoncée au CLSC de Lotbinière-Ouest

**par Gilles PEPIN**  
**FORTIERVILLE** — Quatre représentants des usagers au sein du conseil d'administration du Centre local de services communautaires (CLSC) de Lotbinière-Ouest terminent leur mandat cette semaine et ils ont annoncé officiellement, dans un communiqué commun, leur intention de se retirer définitivement, en même temps qu'ils ont dénoncé une obstruction systématique et continuelle de la part de certains employés.

Ces administrateurs, MM. Maurice Pressé, de Fortierville, Jules Brisson, de Deschailons, Raynald Roux, de Parisville, et Yves Tousignant, de Saint-Pierre-les-Becquets, ont ainsi prévenu leurs concitoyens qu'ils n'accepteront pas de renouvellement de mandat lors des élections prévues pour dimanche.

Ils invoquent plusieurs raisons

de leur refus de continuer à oeuvrer dans cette institution du secteur public. "Nous avons travaillé sans relâche pour obtenir ce qui avait été promis lors de l'implantation du CLSC en 1974. Notre but a toujours été d'offrir un service médical de 24 heures par jour, sept jours par semaine. L'obstruction systématique et continuelle de certains employés a empêché la réalisation de demandes de services bien justifiées", ont mentionné les quatre représentants des usagers dans une lettre dont copie a été transmise au SOLEIL.

Depuis la grève des employés de ce CLSC, qui s'est terminée il y a un peu plus d'un an, le nombre de médecins a été augmenté jusqu'à sept, comme il est présentement, sans qu'il ait davantage de services offerts à la population, selon les quatre signataires qui ont en effet bien d'autres choses sur le

coeur, comme la tutelle qui a été imposée au conseil d'administration malgré une promesse contraire qui lui avait été faite par le ministre Denis Lazure.

### Reproche au ministre

MM. Pressé, Brisson, Roux et Tousignant déplorent en outre le fait que le ministre des Affaires sociales ait mis de côté des propositions des groupes socio-économiques, concernant la nomination de deux administrateurs, pour préférer deux personnes "aucunement neutres" dans le conflit qu'a vécu ce CLSC. "Cette autre grave erreur du ministre Lazure est un pas de plus pour remettre la direction du CLSC de Lotbinière-Ouest entre les mains du syndicat."

Ces mêmes signataires disent enfin devoir encourager, dans les circonstances, un projet d'implantation d'une clinique privée sur le territoire. En encourageant la

population à rester vigilante, ils admettent néanmoins

qu'un CLSC très efficace et dont le personnel serait pro-

che du milieu de vie des citoyens pourrait être très

utile dans cette région qui demeure encore défavorisée

dans le domaine des services médicaux.

## Augmentation du revenu aux démunis: Ottawa fait appel aux 10 provinces

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, a demandé hier aux provinces de faire en sorte que les pensionnés les plus pauvres ne soient pas privés de l'augmentation de \$35 du supplément de revenu garanti quand le Parlement, comme on s'y attend, l'aura approuvé.

La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse en ont déjà pris l'engagement, a-t-elle dit, parlant sur le projet de loi qui vaudrait au 1,3 million de pensionnaires les

plus pauvres le nouveau supplément à compter de juillet.

Le projet de loi porterait à au moins \$188 par mois le supplément versé actuellement aux pensionnés les plus démunis. Ce supplément bénéficie aux personnes sans revenu ou de très faible revenu et il est en sus de la pension de vieillesse de \$186 par mois.

Dans une interview, Mme Bégin a exprimé la crainte que les institutions où vivent ces gens augmentent automa-

tiquement le prix des chambres et de la pension.

Les pensionnés qui vivent dans les institutions de retraite leur remettent leurs chèques et les institutions en conservent une partie pour le prix de la chambre et des repas. Elles remettent généralement aux pensionnaires de \$65 à \$75 par mois comme argent de poche.

Mme Bégin voudrait l'assurance que les pensionnés toucheraient le supplément de \$35 en argent comptant.

# CALGARY

Calgary, avec au moins 3 départs par jour, c'est une affaire!

De Québec, au moins 3 départs par jour. Le premier vol est à 6h50, en gros porteur à partir de Toronto, le dernier vol, à 17h15 en semaine.

Pour tout renseignement, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada, au 692-0770. Et si vous désirez vous libérer de la location d'auto ou de la réservation d'hôtel, n'hésitez pas à leur en parler.

On y va ensemble

## AIR CANADA



# PHOTO SLR

MAINTENANT A CARREFOUR LES SAULES

## GRANDE VENTE D'OUVERTURE

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI 22, 23 ET 24 MAI

Soyez de la fête!  
 Des rafraichissements seront servis de 19h à 21h et samedi de 11h à 17h.

Apportez caméras et objectifs, nous vérifierons la mise au point des objectifs gratuitement.



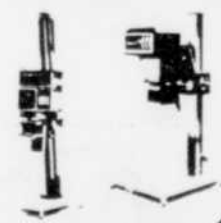
MINI-STUDIO pour mieux vous conseiller



Nous offrons toujours VENTE - SERVICE et REPARATION



Toute la ligne VIVITAR en magasin 12 mois par année



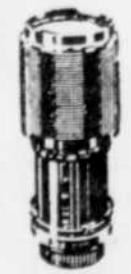
**VIVITAR** la spécialité de PHOTO SLR à Carrefour Les Saules



REPRESENTANTS SUR PLACE Les jeudi et vendredi 22 et 23 mai, de 19h à 21h et le samedi 24, de 11h à 16h.

PRIX et DEMONSTRATIONS à ne pas manquer!

LOCATION D'EQUIPEMENT VIVITAR



VENEZ ATTRAPER LA "PHOTOMANIE" AVEC NOUS!

CHARGEX MASTER CHARGE CHEQUES PERSONNELS ACCEPTES



PRIX SPECIAUX EN VIGUEUR AU CARREFOUR LES SAULES SEULEMENT

1935, BOUL. MASSON, LES SAULES - 871-0542



seulement \$38.

Nous venons de recevoir la robe tee-shirt que vous cherchez! Fraîche. Agréable. En coloris dernier cri. (Et à prix inattendu!) Tricot pur coton. Exclusive. Violet, rouge, bleu canard. P.M.G. La Collection 1300 au 2e.

HOLT RENFREW

le concept Holt Renfrew nos bons achats deviennent les vôtres

Postes canadiennes

# Rédaction de la convention complétée à 90%

OTTAWA (d'après UPC, CP) — Les négociateurs du gouvernement et du Syndicat des postiers se sont séparés, au début de la nuit dernière, après 14 heures de pourparlers presque continus afin de mettre au point les termes d'une entente de principe intervenue mardi entre les deux partis.

Le ministre des Postes, André Ouellet, a déclaré que lui et le président du Syndicat canadien des postiers, M. Jean-Claude Parrot, avaient

fait de "grands progrès" au cours de cette session marathon et qu'ils devaient reprendre les discussions à 10h30 ce matin.

Ouellet a insisté pour dire que l'arrêt pour la nuit ne signifiait pas une rupture des négociations. "La rédaction

de la nouvelle convention collective est déjà complétée à 90 pour 100, a-t-il expliqué, mais les négociateurs des deux parties étaient trop fatigués pour achever le travail."

Le ministre Ouellet a également ajouté qu'il n'était pas inquiet par le fait que

les postiers avaient commencé à prendre un vote de grève, dans le but de donner une arme supplémentaire au syndicat en cas de besoin. Un porte-parole syndical a dit que c'était affaire de routine et Parrot a ajouté que ce n'était pas un moyen de met-

tre de la pression sur le gouvernement.

Ouellet a affirmé que c'est normal que la mise au point du texte soit un travail difficile.

Avec cette entente négociée, la première en cinq ans, les deux parties ont apparemment évité une grève nationale des postiers qui aurait pu commencer dès demain.

En même temps qu'ils sont appelés à prendre un vote de grève, les postiers pourraient avoir à ratifier l'entente à laquelle on met la dernière main.

Des bulletins de vote demandant un mandat de grève et pour la ratification ont été envoyés aux sections syndicales avant l'annonce de l'accord mardi.

Certaines sections ont retardé les votes de grève mais d'autres non.

**Technicalités**

Le siège social du syndicat de 23.000 membres a en outre expédié un message à ses membres disant que la convention n'est pas officielle tant qu'elle n'est pas initiée par les négociateurs.

C'est le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, qui discute actuellement du prix mixte du pétrole avec des représentants des provinces productrices.

Dans une interview, M. MacEachen a signalé que le sort des subventions "dépendait du niveau du prix mixte".

Aux Communes, le député libéral Maurice Dionne s'est plaint du prix "injuste et irraisonné imposé par les usuriers de l'OPEP".

## Les subventions sur le pétrole importé seraient menacées

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances a reconnu, hier, que la difficulté de réaliser des économies augmentait à mesure qu'augmentaient les prix internationaux du pétrole.

M. Allan MacEachen a fait cet aveu en réponse au député conservateur Harvie Andre, qui lui demandait comment il serait possible d'économiser \$1 milliard au moment où la Venezuela, principal fournisseur du Canada, haussait ses prix de \$4 le baril.

Dans son mini-budget du mois dernier, M. MacEachen a dit qu'un prix mixte, basé sur les prix canadiens et

internationaux, pouvait réduire d'environ \$1 milliard les subventions aux provinces de l'Est pour l'achat de pétrole étranger.

Le prix intérieur du pétrole est présentement de \$14.75 et Ottawa paie une subvention sur le pétrole importé dont le prix moyen du baril est de \$35.

Les subventions pétrolières doivent s'élever à \$3.1 milliards cette année.

**Annulation**

Il serait même possible, a laissé entendre le ministre, que les subventions soient totalement annulées.

VILLE DE CHICOUTIMI

CHICOUTIMI

COMTE CHICOUTIMI

APPEL D'OFFRES

La Ville de Chicoutimi demande des soumissionnaires pour:

"TERRASSEMENT, GRAVELAGE, POSE DE CONDUITES D'ÉGOUTS POUR LA CONSTRUCTION DU BOUL. ST-PAUL SUR UNE LONGUEUR APPROXIMATIVE DE 1.14 MILE (1.8 KM) ET LE RACCORDEMENT DES BOULEVARDS UNIVERSITÉ ET ST-PAUL SUR UNE LONGUEUR APPROXIMATIVE DE 1.10 MILE (1.76 KM)".

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des ingénieurs-conseils Tremblay, Rinfret, Tremblay, 383 Est, rue Racine, Chicoutimi, moyennant un dépôt de \$100 qui sera remboursé dans les dix jours suivant la date d'ouverture des soumissions à tous ceux qui auront présenté une soumission. Les documents sont disponibles à compter du 21 mai 1980.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée des documents suivants:

- a) La formule de soumission et bordereau des prix en deux (2) copies.
- b) Licence d'entrepreneur émise par la Régie des entreprises en construction de la province de Québec.
- c) Dépôt de garantie ou cautionnement de soumission accompagné de la lettre d'intention.
- d) Autorisation pour la signature de la soumission.
- e) Les addenda s'il y a lieu.

Les soumissions devront être remises avant 15h00, jeudi le 22 juin 1980 au bureau du greffier à l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi rue Racine, Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes le même jour en présence des intéressés à compter de 15h, dans la salle des comités de l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi.

La ville de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Signé à Chicoutimi, ce quinzième jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt.

Jean-Yves Fortin, Grefier.

**CORRECTION**

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le mercredi 30 avril, en page D-16 de ce journal. On a omis de mentionner:

**PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 MAI 1980**

Nous nous excusons de cette omission auprès de notre clientèle.

**LE CASTOR**  
bricoleur

**COUVEUSE ROLL-X**  
REG. \$248.  
SPECIAL **224<sup>50</sup>**

**CABES À LAPIN — COUVEUSES — MAMBOIRES — ABREUVOIRS — Etc.**

**EQUIPEMENT PROGRÈS INC.**  
723, boul. Pierre-Bertrand  
Ville Vanier — Québec — 687-2151

**Un cadeau personnel!**

**Verres Birks à monogramme**  
en coffret-boîte bleue de Birks

Les verres de l'hospitalité, élégante présentation-cadeau en boîte bleue de Birks. Un cadeau qui s'offre bien à l'hôtesse, à un collègue de travail; un cadeau-surprise pour l'ami qui aime recevoir ses amis.

La gravure de l'initiale est exécutée à la main, sur commande, dans le style Old English. Délai de 3 semaines pour la livraison.

A. Série de 6 grands verres de 12 oz  
ou  
B. Série de 6 verres à apéritif de 11 oz

**\$18.95 pour \$16.95**

16, PLACE QUEBEC 692-3822  
PLACE STE-FOY 529-0231  
PLACE FLEUR DE LYS 653-4035  
PLACE DU ROYAUME 529-0303  
Chicoutimi

**BIRKS**  
JOAILLIERS

**Paquet-Syndicat**  
Mail St-Roch Place Laurier Galeries Chagnon Place Fleur de Lys

**WonderBra®**  
les dessous de votre élégance

#7000 Pour une silhouette épanouie, soutien-gorge sans couture avec armature flexible. Bonnets bordés de dentelle. Blanc, chair.

34-38B, C **13<sup>50</sup>**  
34-38D **14<sup>50</sup>**

Jupons coordonnés Dici Nova 914 et 915, culotte 299 et bikinis 905, 906.

#1137 Soutien-gorge moulé et sans couture conçu pour les poitrines plus fortes. Insertion de dentelle de nylon. Lycra Spandex extensible donnant plus de profondeur aux bonnets. Blanc, chair. 34-38B, C **12<sup>50</sup>** 34-38D **13<sup>50</sup>**

#1219 Un soutien-gorge lisse et sans couture avec dentelle française. Une bande élastique ajoute au confort. Bonnets en 100% polyester et cotés en nylon et Lycra Spandex. Blanc, chair. 34-38B, C **14<sup>00</sup>** 34-38D **15<sup>00</sup>**

Assortis culotte 500 et jupon 550.

#1010 Un maintien souple toute la journée. Dentelle bordant les bonnets sans couture. Bretelles semi-extensibles réglables. Blanc, chair. 34-38B, C. **11<sup>00</sup>**

#505 Le bikini conçu pour l'aisance en nylon Antron et Lycra Spandex extensible et lustré. Blanc, chair. P.M.G. **4<sup>00</sup>**

#515 Culotte à la taille en nylon Antron et Lycra Spandex extensible lustré. Entrejambe doublé de coton. Blanc, chair. P.M.G.X.G. **4<sup>50</sup>**

#510 Culotte à la hanche en tissu extensible et lustré. Le nylon Antron et Lycra Spandex. Entrejambe doublé de coton. Blanc, chair. P.M.G. **4<sup>25</sup>**

Vêtements de base, succ. Paquet Mail St-Roch, Place Laurier et Galeries Chagnon et succ. Syndicat, Mail St-Roch, Place Laurier et Place Fleur de Lys.